

Reflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu. 14 Mai 2026 N° 5384 17^{me} année Prix 20 DA www.reflexion.dz

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL POUR AMPUTÉS
Nasr Mostaganem prend à Sétif les commandes P.16

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :
La HATPLC précise les modalités de signalement P.3



CAISSE NATIONALE DES RETRAITES :

LA RECONNAISSANCE FACIALE REMPLACE LE CERTIFICAT DE VIE

Dans le cadre de la modernisation et de la numérisation des services publics, la Caisse nationale des retraites (CNR) a engagé la généralisation progressive du dispositif de reconnaissance faciale en remplacement du traditionnel certificat de vie. Lire page 3



3^{EME} RÉGION MILITAIRE :

CHANEGRIHA SUPERVISE L'EXERCICE TACTIQUE "FAKHRE 2026" P.4

Saïd Saâyouf reçoit Baker Khundakji



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saâyouf, a reçu Mme Baker Khundakji, Secrétaire régionale de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) pour la région arabe. Cette dernière effectue une visite en Algérie. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont abordé plusieurs questions portant sur le secteur des transports, notamment l'amélioration des services. Les échanges ont également concerné les moyens d'assurer une meilleure prise en charge des professionnels du transport et de renforcer les mécanismes de dialogue et de concertation afin d'améliorer les performances du secteur. Les discussions ont par ailleurs permis

d'examiner les perspectives de partenariat et de coopération dans le domaine de la formation des marins et du développement de leurs compétences, conformément aux normes internationales en vigueur. La réunion a également permis d'évoquer la situation du mouvement syndical arabe dans le secteur des transports, ainsi que les moyens de renforcer la coordination et la concertation entre les différentes organisations syndicales arabes, dans l'objectif de défendre les intérêts des professionnels du secteur et de favoriser l'échange d'expertises et d'expériences. À cette occasion, Mme Baker a salué la dynamique que connaît actuellement le secteur des transports en Algérie, mettant en avant les efforts consentis pour améliorer les conditions socio-professionnelles des travailleurs et moderniser les services conformément aux standards internationaux.

Zerrouki reçoit le DG régional du groupe Ooredoo

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a reçu le directeur général régional du groupe Ooredoo, Ahmed Al-Naema, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et d'élargir les domaines d'investissement dans le secteur, indique mardi un communiqué du ministère. La rencontre s'est tenue au siège du ministère en présence du PDG de l'entreprise Algérie Télécom, Abdelghani Ait Saïd, du directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, ainsi que du directeur des affaires institutionnelles de la même entreprise, Ramdane Djezairi, et des cadres du ministère, précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération et d'élargir les domaines d'investissement dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication en Algérie. Les discussions ont également porté sur "les perspectives de développement du partenariat, notamment dans les domaines prioritaires stratégiques, à leur tête l'accélération du déploiement de la technologie 5G en Algérie et l'investissement dans le développement des centres de données dédiés à l'intelligence artificielle". Dans ce cadre, la délégation d'Ooredoo a affirmé "l'engagement de l'entreprise à accompagner la transition technologique en Algérie et sa disposition à injecter des investissements supplémentaires susceptibles de soutenir l'infrastructure numérique et de renforcer l'innovation technologique", conclut le communiqué.

Algérie-France : l'ambassadeur Stéphane Romatet s'exprime

L'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, a fait son retour à Alger vendredi 8 mai, plus d'un an après avoir été rappelé par les autorités françaises en avril 2025. Mardi 12 mai, il a assisté au discours du président angolais João Lourenço devant le Parlement algérien réuni en congrès au Palais des Nations, à Alger. À l'issue de cette cérémonie, le diplomate français a été interrogé par des journalistes au sujet de son retour en Algérie et de l'état des relations entre Alger et Paris. « Un retour qui est pour moi un moment de grande émotion. Plus d'un an passé en France dans un contexte de tensions fortes, de crise entre la France et l'Algérie », a-t-il déclaré. L'ambassadeur français a également évoqué la volonté des deux pays de relancer les échanges diplomatiques après plusieurs mois de tensions. Selon lui, il existe désormais « une volonté de dépasser cette période difficile et de retrouver un chemin de dialogue et d'apaisement entre la France et l'Algérie ». Stéphane Romatet a indiqué que les deux parties souhaitent travailler à « restaurer cette relation de confiance ». Il a ajouté : « Nous avons beaucoup de choses à faire », estimant qu'il fallait identifier des dossiers sur lesquels Alger et Paris pourraient avancer dans les prochains mois. Le diplomate a aussi souligné l'importance de faire en sorte que « ces mois qui viennent soient des mois utiles pour la France et l'Algérie ».



100 000 TPE pour 1,2 million de commerçants

Le paiement électronique peine encore à s'imposer en Algérie malgré l'augmentation du nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) et de cartes bancaires en circulation. Les données présentées par Aboubakar Belloul, responsable au sein du GIE Monétique, montrent que l'usage du paiement par carte reste limité dans les commerces. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 2 de la Radio nationale, M. Belloul a indiqué que l'Algérie dispose actuellement plus 100 000 TPE en activité, sur environ 1,2 million de commerçants déclarés. Il a fait état d'une augmentation de 33% du nombre de TPE entre décembre 2025 et mars 2026. Leur nombre est passé de 78.000 à plus de 100.000, soit 25.000 TPE de plus. Ces données montrent qu'une faible partie seulement des commerces (moins de 10%) est équipée d'un terminal de paiement électronique permettant les règlements par carte bancaire. M. Belloul a également souligné que ce nombre de TPE actifs ne correspond pas au nombre de commerçants, certains dentre eux disposant de plusieurs terminaux. « Il y a un écart très important à combler. C'est plus d'un million de TPE qu'on doit mettre à disposition », a indiqué M. Belloul, estimant qu'il est impossible de déployer rapidement ce nombre d'appareils en 2026, car cela demande beaucoup d'argent et d'investissement et de ressources pour les installer. Au-delà du nombre réduit d'appareils déployés, un autre problème se pose : leur faible utilisation. Selon les chiffres du mois de mars 2026, un peu plus d'un million d'opérations de paiement électronique ont été enregistrées à travers le pays. Rapporté au nombre de TPE disponibles, cela représente environ dix transactions par appareil durant tout le mois, soit un paiement tous les trois jours.

Reflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la SARL Reflexion
Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression SIO - ORAN Tél: 041 513 597	Diffusion MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.amaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES :

La reconnaissance faciale remplace le certificat de vie

Dans le cadre de la modernisation et de la numérisation des services publics, la Caisse nationale des retraites (CNR) a engagé la généralisation progressive du dispositif de reconnaissance faciale en remplacement du traditionnel certificat de vie.



Par Amina L.

Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant à simplifier les procédures administratives au profit des retraités et à améliorer la qualité du service public. Elle permet désormais aux pensionnés d'effectuer leur identification à distance via une application électronique dédiée, installée sur téléphone portable. Selon le Directeur général de la CNR, Abdelhafid Adrar, cette démarche constitue une avancée importante dans le processus de modernisation de la gestion des pensions, en permettant à la fois de réduire les déplacements des retraités

vers les structures concernées et de renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence. Le responsable a rappelé que cette réforme intervient dans un contexte marqué par un effectif de près de 3,6 millions de bénéficiaires de pensions directes et de réversion, pour une enveloppe financière globale estimée à 162 milliards de dinars par mois. Dans le même cadre, la CNR poursuit ses efforts d'amélioration du niveau de vie des retraités à travers la conclusion de conventions de partenariat avec plusieurs organismes nationaux, dont la Banque de développement local (BDL) et la Société nationale des assurances (SAA), ainsi qu'un projet d'accord avec la SNTE, en vue de loc-

troi d'avantages et de réductions tarifaires au profit de cette catégorie. Par ailleurs, le dispositif d'aide sociale à domicile a enregistré plus de 32.000 interventions en 2025 et 14.000 depuis le début de l'année 2026, permettant d'assurer un accompagnement de proximité, notamment en matière de prise en charge médicale, de fourniture d'équipements et d'assistance administrative. La CNR a également engagé des programmes de formation au profit de ses cadres, axés sur la digitalisation des services, le renforcement des compétences en gestion et l'amélioration de la communication avec les usagers, dans l'objectif de consolider une relation de proximité et d'efficacité avec les assurés sociaux.

CONSTANTINE

Saisie d'une importante quantité de psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de substances prohibées, les services des douanes relevant de la brigade mobile de Constantine ont réussi à mettre en échec une tentative de transport d'une importante quantité de psychotropes. Selon un communiqué de la Direction générale des douanes, l'opération a été menée en étroite coordination avec la brigade

polyvalente des douanes de Tajanet, ainsi qu'avec des éléments de l'Armée nationale populaire relevant de la 5e Région militaire. L'intervention a eu lieu au niveau du carrefour routier connu sous le nom d'« El Qarah », situé dans la commune d'Oulad Rahmoun. L'opération a permis la saisie de plus de 23 850 comprimés psychotropes, dissimulés dans un véhi-

cule touristique utilisé pour le transport de la marchandise illicite. Le conducteur du véhicule a été immédiatement interpellé sur place. Les procédures légales ont été enclenchées sans délai, et un dossier pénal a été constitué puis transmis aux autorités judiciaires compétentes pour la suite de l'enquête et des poursuites nécessaires. A L

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

La HATPLC précise les modalités de signalement

Dans le cadre du renforcement des dispositifs nationaux de transparence et de moralisation de la vie publique, la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (Haute Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte contre la Corruption) a rendu public un communiqué apportant des précisions sur les procédures de signalement des soupçons d'actes de corruption. Cette clarification intervient en vue de consolider les mécanismes institutionnels permettant aux citoyens et aux lanceurs d'alerte de contribuer à la prévention et à la lutte contre les différentes formes de délinquance financière, conformément aux dispositifs juridiques et réglementaires en vigueur. Selon l'Autorité, le signalement de faits présumés de corruption constitue un droit encadré par la loi, distinct de toute pratique de délation, et s'inscrit dans une dynamique internationale visant à renforcer la transparence et l'intégrité dans la gestion des affaires publiques. Dans ce sens, plusieurs canaux officiels ont été mis à la disposition des citoyens et des personnes morales souhaitant effectuer un signalement. Il s'agit notamment de la voie postale, du courrier électronique, de la plateforme numérique dédiée, ainsi que du numéro vert mis à la disposition du public pour l'orientation et l'information. L'Autorité souligne toutefois que ces signalements doivent répondre à des conditions de forme précises, à savoir être écrits, signés et comporter des éléments d'identification du déclarant ainsi que des informations suffisamment détaillées permettant leur traitement par les services compétents. Nadine

POUR SON ELECTION À LA PRÉSIDENTIE DU PARLEMENT PANAFRICAIN :

Le Premier ministre félicite Fateh Boutbig

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a adressé un message de félicitations à Fateh Boutbig, pour son élection à la présidence du Parlement panafricain pour le mandat 2026-2029. Selon ce qu'a révélé Boutbig sur sa page Facebook officielle, le Premier ministre a souligné que « cette victoire méritée reflète la grande confiance dont jouissent les compétences algériennes au sein des institutions africaines et incarne l'engagement constant de l'Algérie à servir les causes du continent et à défendre ses intérêts légitimes ». Il a souligné que cette nomination s'ajoute au bilan de la contribution de l'Algérie au soutien de l'action commune africaine et constitue une incitation à continuer de renforcer la solidarité africaine et à obtenir davantage d'avancées pour le continent sur la scène internationale. Le Premier ministre a également exprimé sa confiance dans la capacité de M. Boutbig, fort de son expérience et de ses compétences, à améliorer le fonctionnement du Parlement africain et à renforcer son rôle au service des objectifs de développement, de prospérité et d'intégration entre les peuples africains, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions. Kamel



Moyen-Orient : la trêve qui ne règle rien

Par Amina L.

Le Moyen-Orient avance une nouvelle fois sur une ligne de fracture où le moindre faux pas pourrait rallumer l'incendie. Derrière la trêve fragile qui s'est imposée ces dernières semaines entre l'Iran, les États-Unis et leurs alliés, la réalité demeure celle d'un affrontement gelé plutôt qu'éteint. Les déclarations belliqueuses se succèdent, les exigences se durcissent et les canaux diplomatiques peinent à masquer une vérité inquiétante : aucune des parties ne semble prête à céder sur l'essentiel. La réaction de Donald Trump à la réponse iranienne illustre parfaitement cet enlisement. En rejetant publiquement et brutalement les conditions avancées par Téhéran, le président américain a confirmé que les négociations

restent prisonnières d'une logique de rapport de force. L'Iran, de son côté, estime avoir payé le prix fort de la guerre et réclame des garanties politiques, économiques et stratégiques qu'aucune administration américaine ne paraît disposée à accepter sans contreparties majeures. Au fond, le blocage dépasse largement la seule question nucléaire ou sécuritaire. Il touche à l'équilibre même des puissances dans le Golfe. Téhéran veut imposer sa reconnaissance comme acteur régional incontournable, tandis que Washington et Tel-Aviv cherchent à contenir durablement son influence militaire et géopolitique. Entre ces deux visions irréconciliables, le détroit d'Ormuz devient plus qu'un simple passage maritime : il se transforme en symbole d'une confrontation mondiale autour de l'énergie, du commerce et de l'influence. Les conséquences économiques sont déjà visibles. La moindre tension provoque des secousses immédiates sur les marchés pétroliers, alimentant les craintes d'une crise énergétique durable. Dans un monde encore fragilisé par les déséquilibres économiques et les tensions inflationnistes, un blocage prolongé du détroit d'Ormuz pourrait entraîner des répercussions bien au-delà du Moyen-Orient. L'aver-

tissement lancé par les responsables du secteur énergétique n'a rien d'exagéré : la planète reste fortement dépendante de cette route maritime stratégique. Mais le danger n'est pas uniquement économique. Derrière les calculs géopolitiques se profile une menace humanitaire majeure. L'arrêt des flux commerciaux, notamment des engrais et des produits essentiels, risque d'aggraver la vulnérabilité de millions de personnes déjà confrontées à l'insécurité alimentaire. Comme souvent dans les conflits contemporains, ce sont les populations civiles qui paient le prix des bras de fer diplomatiques et militaires. Dans ce climat sous haute tension, l'intense activité diplomatique observée ces derniers jours apparaît davantage comme une tentative d'éviter le pire que comme le prélude à une paix durable. La Turquie, le Qatar, la Chine et plusieurs capitales régionales multiplient les initiatives afin d'empêcher une reprise des hostilités. Pourtant, les discours des principaux protagonistes restent profondément marqués par la défiance et la logique de confrontation. La vérité est que personne ne veut officiellement la guerre, mais que personne ne semble réellement prêt à construire la paix.

3^E RÉGION MILITAIRE :

Chanegriha supervise l'exercice tactique "Fakhre 2026"

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha, a supervisé, mercredi, au niveau de la 3^e Région militaire, l'exécution de l'exercice tactique à munitions réelles « Fakhre 2026 », dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection effectuée dans cette importante région opérationnelle du pays.



Par Amina L.

Cette manœuvre militaire d'envergure intervient dans le contexte de la mise en œuvre du programme de préparation au combat 2025/2026, adopté par le Haut Commandement de l'ANP afin de renforcer les capacités opérationnelles des différentes unités et de consolider leur aptitude à faire face aux défis sécuritaires actuels et futurs. L'exercice a mobilisé plusieurs unités et formations relevant de la 3^e Région militaire, avec la participation de divers moyens terrestres et systèmes d'armes modernes. Les différentes séquences tactiques exécutées sur le terrain ont permis de simuler des situations de combat proches des conditions réelles, mettant en avant la maîtrise technique

et tactique des personnels engagés ainsi que leur capacité à mener des opérations coordonnées avec efficacité et précision. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a suivi, sur le terrain, les différentes étapes de l'exercice, notamment les opérations de déploiement, de soutien et d'intervention, avant d'assister aux tirs réels exécutés par les unités participantes. Les résultats enregistrés ont reflété le niveau élevé de préparation et d'entraînement atteint par les forces de l'ANP, conformément aux orientations du Haut Commandement visant à développer une armée moderne, professionnelle et hautement opérationnelle. Cette visite a également constitué l'occasion pour le général d'Armée de s'enquérir des conditions de travail, de préparation et de disponibilité des unités déployées au sein de cette région

stratégique, tout en donnant des orientations et instructions portant sur la nécessité de maintenir un haut niveau de vigilance et de disponibilité permanente. Le Haut Commandement de l'ANP accorde, en effet, une importance particulière aux exercices tactiques avec tirs réels, considérés comme un moyen essentiel pour évaluer les capacités opérationnelles des unités et renforcer leur aptitude à accomplir les missions constitutionnelles de défense de la souveraineté nationale et de sécurisation des frontières du pays. Pour rappel, le général d'Armée Saïd Chanegriha avait entamé, mardi, une visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire, dans le cadre du suivi de l'exécution du programme de préparation au combat au niveau des différentes Régions militaires.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET :

Le président Tebboune préside une réunion de haut niveau

Dans le cadre du suivi des préparatifs liés aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion de travail de haut niveau consacrée à l'examen de l'état d'avancement des dispositifs organisationnels et logistiques, tant sur le territoire national qu'au niveau de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette réunion s'inscrit dans la phase finale du processus préparatoire de ce rendez-vous électoral majeur, appelé à renouveler les membres de l'Assemblée populaire nationale, dans un contexte marqué par la poursuite des opérations liées au dépôt et au traitement des candidatures ainsi que par l'achèvement progressif des dispositifs matériels et techniques. Ont pris part à cette rencontre les responsables des secteurs concernés, notamment les départements de l'Intérieur, de la Justice et des Af-

faires étrangères, ainsi que les représentants des services de sécurité, traduisant une approche intersectorielle visant à assurer une coordination optimale entre les différentes parties impliquées dans l'organisation du scrutin. Les échanges ont porté sur les principaux volets liés à la préparation de l'échéance électorale, notamment l'état d'avancement de la logistique électorale, la préparation des centres et bureaux de vote, ainsi que les mécanismes d'encadrement administratif et sécuritaire destinés à garantir le bon déroulement du scrutin dans des conditions d'organisation et de transparence optimales. Une attention particulière a également été accordée au dispositif dédié à la participation de la communauté nationale à l'étranger, dans le cadre du renforcement de sa représentation et de la facilitation de l'exercice de son droit de vote. Par ail-

leurs, cette réunion intervient dans un contexte de coordination continue entre les différents acteurs institutionnels impliqués dans l'organisation du scrutin. Le ministère de l'Intérieur et l'Autorité nationale indépendante des élections (Autorité nationale indépendante des élections) poursuivent, à cet effet, leurs réunions de travail et de coordination afin d'assurer le respect des échéances légales et la bonne exécution des opérations électorales. La répartition des missions entre les structures administratives et l'Autorité électorale indépendante a été consolidée conformément aux dispositions en vigueur, l'administration étant chargée de l'appui logistique, tandis que l'Autorité nationale indépendante des élections demeure responsable de l'organisation, de la supervision et du contrôle du processus électoral. **Kamel**

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHADIENNE :

Consolidation du partenariat dans le secteur des travaux publics

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords et mémorandums d'entente signés le 22 avril dernier entre l'Algérie et le Tchad, relatifs au développement des infrastructures de base, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, effectue une visite de travail à N'Djamena les 13 et 14 mai. Accompagné du directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Abed Hallouz, ainsi que d'une importante délégation composée de cadres centraux du secteur et de responsables d'entreprises publiques spécialisées, cette mission vise à concrétiser les engagements convenus entre les deux pays. La délégation comprend notamment les premiers responsables de la Société nationale des travaux publics (SNTTP) et de Cosider Travaux Publics, acteurs majeurs dans la réalisation des grands projets d'infrastructures en Algérie et à l'étranger. Cette visite s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la coopération bilatérale algéro-tchadienne, fondée sur une volonté commune de traduire les accords signés en projets concrets sur le terrain, au service du développement des infrastructures et du désenclavement. Au-delà de l'aspect technique, cette démarche reflète la convergence des visions entre les deux pays en matière de partenariat sud-sud, et illustre la volonté partagée de promouvoir une coopération fondée sur l'échange d'expertises, le transfert de savoir-faire et la réalisation de projets structurants à fort impact socio-économique. Dans cette perspective, la mission de la délégation algérienne à N'Djamena constitue une étape importante dans le suivi opérationnel des engagements bilatéraux, et confirme la volonté des deux parties d'inscrire leur coopération dans la durée et l'efficacité. **Nadine**

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS :

Un dispositif de veille pour prévenir les ruptures

Dans le cadre de la consolidation de la sécurité sanitaire nationale et de la modernisation des mécanismes de gestion du marché pharmaceutique, le secteur de l'industrie pharmaceutique poursuit le renforcement de ses dispositifs de suivi et d'anticipation afin de garantir la disponibilité régulière des médicaments sur l'ensemble du territoire. Lors d'une rencontre tenue avec les opérateurs économiques du secteur, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a réaffirmé l'impératif d'assurer un approvisionnement continu et maîtrisé du marché national en produits pharmaceutiques, soulignant que la disponibilité du médicament constitue une priorité stratégique de santé publique. Cette rencontre, qui a réuni les représentants des producteurs, importateurs, distributeurs ainsi que les organisations professionnelles du secteur, a permis de rappeler la nécessité d'une coordination renforcée entre les différents maillons de la chaîne pharmaceutique afin de prévenir toute rupture et d'assurer la fluidité des circuits de distribution. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse des flux, fondée sur une meilleure articulation entre les acteurs économiques et les structures de régulation, en vue de garantir un équilibre durable du marché et de répondre efficacement aux besoins des citoyens. La stratégie sectorielle repose désormais sur un système intégré de suivi et de contrôle permettant d'assurer une traçabilité complète du médicament, depuis la production ou l'importation jusqu'à sa mise à disposition dans les officines pharmaceutiques. Ce dispositif numérique, déjà opérationnel, repose sur des obligations déclaratives périodiques imposées aux opérateurs. Les fabricants et importateurs sont ainsi tenus de déclarer régulièrement leurs niveaux de stocks et les volumes distribués, tandis que les grossistes assurent un suivi complémentaire permettant une visibilité globale et continue de la chaîne d'approvisionnement. Cette démarche vise à renforcer la transparence et à doter les pouvoirs publics d'outils d'anticipation efficaces face aux déséquilibres potentiels du marché. En complément de ce dispositif, une cellule de suivi dédiée assure une surveillance quotidienne de la disponibilité des médicaments, avec un accent particulier sur les produits essentiels. Cette structure est chargée d'analyser les indicateurs de marché et de proposer, en temps réel, des mesures correctives en cas de risque de tension ou de rupture. **Ismaïl**

APRÈS DES FRAPPES AÉRIENNES DU NIGERIA ET DU TCHAD :

L'ONU réclame des enquêtes

« Il est crucial que les autorités nigériennes et tchadiennes mènent des enquêtes rapides, approfondies, indépendantes et impartiales sur ces incidents troublants ». Cette requête du haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, mercredi 13 mai, survient après des bombardements attribués aux armées nigérienne et tchadienne, dimanche, dans le nord-est du Nigeria.



Par Nadine

Ils auraient fait des dizaines de morts. L'armée nigérienne et des bandes criminelles (appelées « bandits ») qu'elle combat ont tué ce jour-là plus de 100 civils, selon des sources contactées par l'Agence France-Presse. Un chef communautaire a fait état d'au moins 72 morts, mais la branche nigérienne d'Amnesty International a évoqué « au moins 100 civils » tués, lors de l'une des journées les plus meurtrières du conflit contre ces groupes armés. « Je suis consterné par les informations selon lesquelles des frappes aériennes de l'armée nigérienne sur un marché de l'Etat de Zamfara auraient

tué au moins 100 civils le 10 mai et en auraient blessé beaucoup d'autres », a déclaré Volker Türk dans un communiqué. Il s'est également dit « alarmé et attristé » par les informations faisant état d'un nombre élevé de victimes civiles lors des attaques menées depuis vendredi par des avions de combat tchadiens contre des camps de Boko Haram situés sur des îles isolées du lac Tchad, au nord-est du Nigeria. Ce vaste étendu deau et de marécages située entre le Nigeria, le Cameroun, le Niger et le Tchad, s'est transformée depuis 2009 en bastion djihadiste, abritant à la fois des combattants de Boko Haram et de l'organisation Etat islamique en

Afrique de l'Ouest. Un responsable du Syndicat des pêcheurs du lac Tchad a déclaré que « 40 pêcheurs nigériens sont portés disparus et sont probablement morts noyés à la suite des frappes, selon les pêcheurs qui ont réussi à s'échapper ». Les autorités des deux pays doivent « veiller à ce que les responsables de toute violation rendent des comptes, conformément aux normes internationales », a exhorté Volker Türk, appelant également « de toute urgence les deux armées à prendre toutes les précautions possibles pour éviter de frapper les civils ». « Les civils et leurs biens ne doivent jamais être la cible d'attaques », a-t-il insisté.

SYRIE

Les forces sionistes effectuent une nouvelle incursion à Quneitra

Les forces d'occupation sionistes ont effectué une nouvelle incursion mercredi dans le village de Saïda al-Golan, dans la campagne-sud de Quneitra, en Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA. Selon la même source, « une force d'occupation composée de plusieurs véhicules militaires est entrée dans le village de Saïda al-

Golan, y fouillant plusieurs maisons avant de se déployer dans le village, puis de se retirer ». Mardi, cinq véhicules militaires s'étaient avancés sur la route reliant les villages d'Al-Machidah, Al-Mouallaqah, Al-Hayran et Al-Rafid, dans la campagne-sud de Quneitra, avant de se retirer de la zone. Les forces d'occupation sionistes

poursuivent leurs violations de l'accord de désengagement de 1974 à travers des incursions et des agressions répétées. La Syrie ne cesse d'appeler la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à mettre fin aux pratiques de l'occupation et à contraindre l'entité sioniste à se retirer totalement du sud du pays. **Nadine**

UKRAINE

La Russie intensifie ses frappes aériennes

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dénoncé mercredi une attaque massive de plus de 100 drones russes visant des infrastructures civiles et ferroviaires dans plusieurs régions du pays, dont Dnipro, Kharkiv, Odessa et Poltava. Au moins huit personnes ont été tuées lors des bombardements, tandis que 14 régions ont été touchées en une seule journée, selon l'Associated Press. « La Russie poursuit ses frappes avec une audace incroyable, ciblant

délibérément nos infrastructures », a déclaré Zelensky sur X. Le ministère russe de la Défense a confirmé avoir mené des frappes le 13 mai contre des infrastructures énergétiques et de transport « utilisées par les forces armées ukrainiennes ». Selon Moscou, des dépôts de munitions, des sites de lancement de drones et des bases de mercenaires étrangers ont été visés dans près de 147 districts. La veille, des bombardements avaient déjà tou-

ché des bases aériennes, des dépôts de carburant et des positions militaires ukrainiennes. Le président américain Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine ont récemment permis de laisser entendre que la guerre pourrait approcher de sa fin. Trump a affirmé mardi qu'un accord entre Moscou et Kiev était « de plus en plus proche », tandis que Poutine a évoqué dans un discours la possibilité que le conflit touche à son terme. **AL**

SOUDAN

Retour de près de 4 millions de déplacés

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), relevant des Nations unies, a annoncé qu'environ 4,1 millions de personnes sont retournées dans leurs régions d'origine à travers le Soudan, malgré la poursuite du conflit et l'effondrement généralisé des services de base, qualifiant cette évolution de « leur d'espoir » au milieu de l'une des plus graves crises de déplacement au monde. Le chef de la mission de l'OIM au Soudan, Mohamed Rifaat, a affirmé mardi soir, dans des déclarations au Centre d'actualités des Nations unies, que la hausse continue du nombre de retours, qu'ils soient internes ou en provenance de l'étranger, représente « une leur d'espoir qui continue d'éclairer le dossier soudanais ». Il a ajouté que l'écrasante majorité des personnes retournées, soit plus de 80 %, sont revenues de l'intérieur du Soudan vers neuf grandes régions, notamment celles de Khartoum, Al Jazera et Sennar, précisant que le nombre de déplacés internes a diminué de 23 % par rapport au pic enregistré en janvier 2025, lorsque le pays comptait près de 12 millions de déplacés. Le responsable onusien a expliqué que l'augmentation des retours volontaires démontre « l'attachement du peuple soudanais à sa terre et son maintien de l'espoir malgré une légère amélioration de la situation sécuritaire », tout en avertissant que la majorité des retournés font face à des conditions extrêmement difficiles dans leurs régions d'origine, marquées par d'importantes destructions et l'effondrement des services de base. Il a également indiqué qu'environ 70 % des habitations auxquelles les populations retournent à Khartoum sont partiellement ou totalement détruites, alors que les zones de retour souffrent d'une quasi-absence d'électricité, d'eau ainsi que des services de santé et d'éducation. **Kamel**

BASÉS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La Chine lance une plateforme mondiale de services éducatifs

La Chine a annoncé mercredi le lancement d'une plateforme mondiale de services éducatifs basés sur l'intelligence artificielle (IA), visant à renforcer le partage des ressources éducatives de qualité à l'échelle internationale, à élargir l'accès aux ressources d'apprentissage numérique et à accélérer l'intégration des technologies de l'IA dans le secteur de l'éducation. L'annonce a été faite à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'éducation numérique 2026, tenue dans la ville de Hangzhou, dans le cadre d'une mise à niveau élargie de la plateforme « Smart Education of China », désormais accessible dans quelque 220 pays et régions à travers le monde. La nouvelle version de la plateforme comprend des services internationaux supplémentaires destinés à soutenir les enseignants, les étudiants et les apprenants tout au long de la vie en dehors de la Chine, notamment un centre d'apprentissage continu offrant des opportunités de formation permanente, ainsi qu'une communauté dédiée à l'apprentissage de la langue chinoise. Ces nouveaux services devraient favoriser une participation internationale plus large et encourager les utilisateurs du monde entier à accéder aux cours, ressources éducatives et réseaux d'apprentissage numérique via une plateforme unifiée. La Conférence mondiale sur l'éducation numérique 2026, organisée du 11 au 13 mai à Hangzhou, réunit des décideurs politiques, des experts en éducation et des spécialistes des technologies afin d'examiner les moyens de transformer les systèmes éducatifs grâce aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle. **Ismaïn**

MOSTAGANEM

Réhabilitation de routes à Sidi Ali et Tazgait



Par Zakaria D.

Dans le cadre du suivi périodique des projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer les infrastructures de base à travers le territoire de la daïra, le chef de daïra de Sidi Ali, (wilaya de Mostaganem), a effectué, mardi, une visite de terrain consacrée à l'inspection de plusieurs projets de réhabilitation routière au niveau des communes de Sidi Ali et de Tazgait, financés au ti-

tre des programmes de développement local. Dans la commune de Sidi Ali, la visite a concerné, le projet de réhabilitation du chemin communal reliant la route de wilaya n°69 au douar El Bekhairia sur une distance de 2 kilomètres dans sa première tranche, ainsi que le projet de réhabilitation du chemin communal reliant la route nationale n°90 au douar Echaïef en passant par la stèle commémorative du chahid Mohamed Djebli. Elle a également porté sur le projet de réhabilitation du chemin communal reliant la RN n°90

aux douars El Hammana et Chtaoua sur une distance de 2,8 kilomètres. Au niveau de la commune de Tazgait, la visite a porté sur le projet de réhabilitation du chemin communal reliant la route de wilaya n°10 à la route de wilaya n°69 en passant par le douar Ouled Aïssa et Yaghhbal. À cette occasion, le chef de daïra a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, d'assurer le dépôt des situations financières des chantiers et de veiller à la réception des projets dans les meilleurs délais.

MOSTAGANEM

Des logements LPA pour le secteur de la santé

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Mostaganem a tenu, une rencontre consacrée à l'étude et à l'examen du dossier des logements de type promotionnel aidé (LPA) destinés aux personnels du secteur de la santé. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs du secteur.

Elle s'est déroulée sous la supervision du directeur de la santé et de la population, M. Khalil Tewfik, en présence des responsables des établissements sanitaires de la wilaya ainsi que des représentants des partenaires sociaux, notamment les secrétaires des bureaux de wilaya des syndicats agréés. Les échanges ont porté sur les différents aspects liés à

ce dossier, en particulier les mécanismes d'attribution et les critères de sélection des bénéficiaires. Les participants ont souligné la nécessité de garantir la transparence, l'équité et une répartition juste des logements au profit des personnels de la santé, conformément à la réglementation en vigueur.

Tayeb Bey Abdelkader

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

Exercice de simulation d'intervention d'urgence à l'EPSP

L'établissement public hospitalier (EPSP), Chahid Hamadou Hussein de Sidi Ali, dans la wilaya de Mostaganem, a abrité un exercice de simulation encadré par l'unité secondaire de la Protection civile de Sidi Ali, dans le cadre du renforcement de la coordination entre les différents services et de l'amélioration de la préparation des agents de sécurité et d'accueil face aux situations d'urgence au sein de l'établissement hos-

pitalier. Cette opération pratique a permis de présenter des explications sur les méthodes de première intervention, l'organisation de la simulation des personnes et la sécurisation des lieux lors d'incidents, ainsi que sur l'application des plans d'évacuation, les procédures d'alerte rapide et la prise en charge des victimes jusqu'à l'arrivée des équipes spécialisées. Cette manœuvre a également constitué une opportunité

pour renforcer les connaissances professionnelles des agents et améliorer leur niveau de vigilance et de réactivité afin d'assurer la sécurité des patients, des visiteurs et du personnel hospitalier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de formation et de sensibilisation visant à promouvoir la culture de la prévention et à renforcer les mesures de sécurité au sein des structures de santé. Zakaria D.

AÏN TEDELÈS (MOSTAGANEM)

Lancement d'importants travaux d'aménagement urbain

Dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales au titre de l'année 2026, une visite de terrain consacrée au suivi des projets d'aménagement et d'amélioration urbaine a été effectuée par le chef de daïra de Aïn Tedelès, dans la wilaya de Mostaganem, accompagné du président de l'APC et des responsables des secteurs concernés. Cette sortie s'inscrit dans la dynamique de suivi permanent des projets publics visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la modernisation des infrastructures urbaines. La visite s'est déroulée en présence du chef de la subdivision de l'hydraulique, du responsable de la subdivision des équipements publics, du chef de centre local de l'Algérienne des Eaux ainsi que du responsable de l'unité de l'Office National de l'Assainissement, permettant une coordination intersectorielle autour des travaux engagés. Les responsables ont inspecté les travaux d'aménagement urbain en cours au niveau de la rue Touahria Charef, où un diagnostic des insuffisances liées au réseau d'alimentation en eau potable a été réalisé afin de traiter les points noirs recensés et d'assurer une meilleure qualité de service aux habitants. Le projet comprend également la réalisation de trottoirs, le revêtement en béton bitumineux de la chaussée principale ainsi que la mise en place d'un nouvel éclairage public visant à améliorer la sécurité routière, la fluidité de la circulation et le confort des usagers. Ces opérations s'inscrivent dans un programme global de réhabilitation urbaine engagé à travers la commune de Aïn Tedelès, traduisant la volonté des autorités locales de renforcer l'attractivité du tissu urbain, d'améliorer les conditions de déplacement et d'offrir aux citoyens un environnement plus moderne, fonctionnel et harmonieux.

Tayeb Bey Abdelkader

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Le désenclavement à douar El Araïbia est en marche

Un nouveau souffle pour la mobilité locale avec le lancement de la phase finale du projet routier. C'est un tournant attendu pour les habitants de douar El Araïbia. Les engins de travaux publics ont officiellement entamé le goudronnage de la route reliant leur localité au centre-ville de Hassi Mamèche, dans la wilaya de Mostaganem. Une liaison stratégique de 2 km. Ce chantier constitue la deuxième et dernière tranche d'un projet d'envergure visant à finaliser cette voie d'accès sur une distance de deux kilomètres. Plus qu'une simple couche de bitume, cette infrastructure représente un lien vital pour la communauté. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de développement de la commune de Hassi Mamèche. L'objectif est clair : moderniser les infrastructures de base pour réduire les disparités territoriales et offrir un cadre de vie digne à l'ensemble des zones périphériques.

Hadj Bennaceur

MOSTAGANEM

Ouverture prochaine de la maternité à Oued El-Kheir

Dans le cadre du suivi des projets relevant du secteur de la santé, le chef de la daïra de Aïn Tedelès, dans la wilaya de Mostaganem, a effectué une visite de terrain au niveau de la commune de Oued El-Kheir, afin d'inspecter les dernières retouches précédant la réception officielle du service de maternité de la polyclinique locale, récemment réhabilité dans le cadre d'une importante opération de mise à niveau et d'amélioration des structures sanitaires de proximité. Cette visite a permis de constater l'achèvement des travaux d'aménagement intérieur ainsi que l'installation de l'ensemble des équipements médicaux et techniques nécessaires au fonctionnement optimal du service, désormais prêt à accueillir les patientes dans des conditions conformes aux normes sanitaires en vigueur. La mise en service effective de la maternité interviendra dès la finalisation des travaux d'aménagement extérieur, dernière étape avant son entrée en exploitation.

Tayeb Bey Abdelkader

BÉCHAR

Trois arrestations et plus de 10 kilos de kif saisis

Les services opérationnels de la Sûreté nationale, représentés par les éléments de la Sûreté de daïra de Béni Ounif, relevant de la sûreté de wilaya de Béchar, ont démantelé un réseau criminel organisé actif à l'Ouest du pays dans le trafic de drogue. L'opération a permis la saisie de plus de 10 kg de kif traité provenant du Maroc et l'arrestation de trois individus, a indiqué un communiqué rendu public.



Par A. Raouf

L'intervention a été menée dans la commune de Béni Ounif, wilaya de Béchar, par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Béni Ounif, suite à un signalement d'un citoyen faisant état de mouvements suspects de plusieurs personnes à l'intérieur d'une

habitation en cours de réalisation. Dès réception de l'information, les services concernés ont pris les mesures de sécurité nécessaires et procédé à l'encercllement du lieu. L'intervention a permis l'arrestation d'un membre du réseau circulant à moto. Le suspect a été maîtrisé après avoir opposé une violente résistance. La fouille effectuée a permis la découverte d'un sac conte-

nant une quantité de drogue estimée à 10 kg et 170 grammes de kif traité. La poursuite de l'enquête a permis d'identifier et d'arrêter ses deux complices à bord d'un véhicule touristique qu'ils utilisaient pour faciliter les déplacements de leur complice. Les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Béni Ounif, à Béchar.

OUED TAOURIRA (SIDI BEL-ABBÈS)

Lancement des travaux de réalisation d'un CEM

Oued Taourira, chef-lieu de commune, dans la partie sud de la Daïra de Mérine, a enfin bénéficié d'un projet de réalisation d'un CEM, à la grande satisfaction générale. Le secrétaire général de la wilaya de Sidi Bel-Abbès y a déjà procédé à la pose de la première pierre du projet en question, entrant bien sûr, dans le ca-

dre du programme d'amélioration des conditions d'apprentissage, de renforcement d'infrastructures scolaires et particulièrement de la politique de développement des zones d'ombre. La réalisation de ce collège servira à résoudre de la surcharge des apprenants dans les salles de classes mais aussi et surtout à mettre fin à leur va-et-vient

usuel vers les communes approximatives. Pour rappel, la localité d'Oued Taourira a depuis longtemps été mise à l'oubli pour avoir connu des périodes de dépeuplement marquées par les affres d'un terrorisme aveugle et l'absence d'alternatives économiques, la plongeant dans un isolement durable. **Noui Moussa**

TLEMCCEN

Une morte et cinq blessés sur la route

Une femme a trouvé la mort et cinq autres personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué la Protection civile dans un communiqué rendu public. L'intervention a eu lieu mardi à 20h37

suite à une collision entre deux véhicules touristiques sur la route nationale n°22, au quartier El Dalia, dans la commune et daïra de Seb-dou. L'accident a causé le décès d'une femme sur les lieux ainsi que des blessures à cinq autres personnes,

dont deux hommes et trois femmes. Les victimes ont reçu les premiers secours avant leur transport à l'hôpital local. Les services de la Protection civile ont mobilisé un camion d'incendie et deux ambulances pour cette intervention. **A.R**

POLICE DE MASCARA

Deux arrestations pour usurpation de fonction

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité dans le secteur de compétence, la brigade criminelle du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mascara a procédé à l'arrestation de deux personnes âgées de 52 et 53 ans, soupçonnées dans une affaire d'usurpation d'un titre professionnel réglementé, et d'escroquerie, a indiqué un communiqué rendu public. Les faits remontent à la semaine écoulée, suite à une plainte déposée par une victime faisant état d'une escroquerie dont elle aurait été victime de la part d'un homme et de son épouse, lesquels s'étaient fait passer pour des magistrats. Informé des faits, M. le procureur de la République près le tribunal de Mascara a ordonné l'ouverture d'une enquête. Les services de police judiciaire ont alors engagé des investigations, appuyées par des moyens techniques et scientifiques, permettant d'identifier puis d'interpeller les deux suspects. Lors de l'enquête, le mari a reconnu avoir usurpé la qualité de magistrat relevant de la cour de Constantine, tandis que son épouse s'est présentée comme magistrate relevant de la cour d'Alger, dans le but de gagner la confiance de leurs victimes et de les escroquer. À l'issue de l'enquête, un dossier de procédure judiciaire a été constitué à leur encontre. Présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Mascara, puis en comparution immédiate, les deux mis en cause ont été condamnés à trois (03) ans de prison ferme avec mandat de dépôt, ainsi qu'à une amende de cinq cent mille (500 000) dinars chacun. **A. Raouf**

TISSEMSILT

Démantèlement d'une bande de quartier

Les unités opérationnelles de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, représentées par la brigade criminelle du service de police judiciaire, ont récemment procédé à l'arrestation de quatre individus accusés de constituer une bande de malfaiteurs semant la terreur et instaurant un climat d'insécurité au sein de quartiers résidentiels, a indiqué un communiqué rendu public. Selon les services concernés, l'affaire est intervenue suite à un appel signalant une rixe à l'arme blanche dans un quartier de la ville de Tissemsilt, ayant provoqué des troubles à l'ordre public, porté atteinte à la tranquillité publique et semé la peur parmi les habitants du quartier. Les investigations approfondies engagées immédiatement par les services de police judiciaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les suspects et d'interpeller quatre d'entre eux, dont la majorité sont connus des services de justice. Trois armes blanches utilisées dans leurs activités criminelles ont également été saisies. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes. **A.R**

ORAN

Examen des projets d'électricité et de gaz

Dans le cadre de la série de réunions hebdomadaires consacrées au suivi de l'avancement des projets du secteur de l'énergie au niveau de la wilaya d'Oran, M. Ibrahim Ouchène a présidé, mardi, une réunion en présence de : le directeur de l'administration locale, le directeur de l'énergie, le représentant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran, ainsi que le directeur de distribution de l'électricité et du gaz de Es-Senia, a indiqué un communiqué rendu public. Le wali a écouté l'exposé présenté par le directeur de l'énergie concernant la situation des projets de raccordement à l'électricité et au gaz naturel financés par le budget de la wilaya, les projets inscrits au titre de l'entreprise Sonelgaz, ainsi que le programme ministériel 2025 relatif au raccordement au gaz naturel. Il a été indiqué que les opérations de raccordement électrique ont été achevées dans 11 zones, tandis que 04 restent en cours. Les programmes financés par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, concernant 16 zones, enregistrent également une progression : 11 projets sont achevés, tandis que les travaux se poursuivent pour 05 autres. Par ailleurs, les zones d'activités secondaires connaissent une avancée dans les opérations de raccordement à l'électricité. Monsieur le wali a donné des instructions pour le suivi sur le terrain de ces projets qui contribueront à renforcer la disponibilité de ces services essentiels aux citoyens. **B. Adda**

**République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Mascara
Direction de la jeunesse et des sports**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, La direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participées à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant Acquisition des équipements et Fournitures au profit des établissements sportif et de la jeunesse Lot N°03 : Acquisition des équipements et Fournitures au profit de différentes disciplines sportives, paru dans les journaux « Reflexion » et « الجمهورية » le 23/03/2026, le contrat est attribué provisoirement comme ci-après :

Lot N°03 : Acquisition des équipements et Fournitures au profit de différentes disciplines sportives.

N°	Soumissionnaire	NIF	Note Technique sur 70	Montant de l'offre en TTC.	Montant de l'offre après correction (DA)	Délai de livraison	Observation
01	EURL TROPHY STEP	001416099527684	60.00	3 769 325,00 DA	3 769 325,00 DA	06 JOURS	Offre retenue après l'avis favorable de la commission AD-HOC

Les soumissionnaires peuvent, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya secrétariat générale dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis.

Pour les autres soumissionnaires intéressés sont invités de ce rapproché auprès du service contractant au plus tard 03 jours du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire du contrat à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Reflexion 14/05/2026

ANEP : 2631008350

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara
NF : 099829066206233**

**AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°:20/2026**

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 et les dispositions des articles N°40 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics fixant les règles générales relatives aux marchés publics l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence des capacités minimales N°: 20/2026 paru dans les quotidiens nationaux **الشهاب الجزائري** en date du : 05/03/2026 et **Reflexion** en date du : 07/03/2026 relatif à la Réalisation Des 40 Logements publics Locatifs à ZAHANA (TYPE F3) avec VRD en lot unique ; programme 2^{ème} Tranche 2024.

Et ce pour le motif suivant :
L'entreprise est exclu temporairement dans la participation aux marchés publics.

Reflexion 14/05/2026

LE DIRECTEUR GENERAL
ANEP : 2631008394

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Oran
Direction De L'administration Locale
Service De La Planification Et Du Suivi Des Programmes De Développement
N° N.L.F: 41200000031081**

« Mise En Demeure N°01 »
Vu les articles 149, 150, 151, 152 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et délégation du service public ;
Vu la loi 23-12 du 05 aout 2023 : fixant les règles relatives aux marchés publics ;
Vu le marché N° 63/2025 visé par le contrôleur budgétaire sous N° 2656 du 18/12/2025 relatif au projet :
« Travaux De Réhabilitation D'Un Centre D'Accueil Des Malades A ES SENIA - ORAN ».
Contracté avec L'entreprise «ETB/TCE BELGHARRI SIDI MOHAMED », domiciliée Résidence Mouna 2, Bt (C) ; Bir El Djir, Oran.
-Vu l'Ordre de service de démarrage N°128 en date du 31/12/2025.
-Vu nos différentes correspondances et appels restent sans suite.
-Vu la cadence insuffisante des travaux constaté sur chantier.
-Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels mobilisés.
-Vu le faible taux d'avancement physique ne permettant pas l'achèvement du projet dans les délais contractuels.
-Vu l'importance du projet et la nécessité de son achèvement dans les délais impartis.
Une première mise en demeure sera notifiée à l'entreprise afin d'accélérer la cadence des travaux ; renforcer le chantier par des moyens humains et matériels nécessaires et prendre toutes les dispositions afin d'assurer l'achèvement des travaux dans les délais.
A défaut de réaction par l'entreprise dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de notification de la présente.
Le service contractant se réserve le droit d'appliquer les mesures prévues par la réglementation en vigueur.

Reflexion 14/05/2026

P/Le Wali
ANEP : 2631008401

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION GENERALE DES FORETS**

**Conservation des forêts de la wilaya de Tiemcen
Avis d'appel d'offre national avec exigence de capacités minimales N° 06/ CFT/2026 -
Intitulé : « Travaux de Repeuplement sur 65 Ha »**

La Conservation des Forêts de la Wilaya de Tiemcen invite par le présent Avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des Travaux de repeuplement sur un volume de 65 ha, arrêtées par impact et par commune. Les Travaux de repeuplement seront exécutés en deux (02) lots détaillés comme suit :

N° de lot	Circonscription	Commune	Lieux dits	Superficie (ha)
01	Maghnia	Bouhlou	Oued ksob	30
02	Ghazaouet	Marsa Ben M'hidi	Chaib Rasso	20
		Bab El Assa	Boughanane	15
Total				65

Les soumissionnaires intéressés et spécialisés dans le domaine désirant soumissionner pour le présent Appel d'offre avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci-après :

**Conservation des Forêts de la Wilaya de Tiemcen
Kalaa Supérieur Tiemcen**

Les offres sont composées comme suit : pour du détail renvoi au cahier des charges N° 10/CFT/2025

Dossier de candidature (dans une 1ère enveloppe) doit comporter :

Déclaration de candidature, déclaration de probité, copie du registre de commerce portant le code 101-103.

le statut éventuel dans le cas d'une personne morale, copie des bilans financiers des trois dernières années (2022/2023/2024), copie des références professionnelles fournies par le maître de l'ouvrage pour des travaux similaires, liste des moyens humains déclarés auprès de la CNAS et un encadrement technique (joindre copies de diplômes + Act notaire), liste des moyens matériels complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou par un P.V d'huisier de justice ainsi que les cartes grises plus assurance et une fiche du contrôle technique (valides), attestation de disponibilité de plants.

Dossier de l'offre technique (dans une 2ème enveloppe) doit comporter : Déclaration à souscrire renseignée paraphé et signée, mémoire technique justificatif, planning des travaux et délai d'exécution (paraphé et signé) ; procès verbal de visite d'impact et le cahier des charges doit être visé, paraphé et rempli manuscritement par le soumissionnaire.

Dossier de l'offre financière (dans une 3ème enveloppe) doit comporter : La lettre de soumission avec cachet, signature et date, Bordereau des prix unitaires, Détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les trois offres (dossier de candidature, offre technique et offre financière), accompagnées des pièces réglementaires, à faire parvenir à l'adresse sus indiquée, sont mises dans une autre enveloppe principale, anonyme et portant obligatoirement la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/CFT/2026
« Travaux de Repeuplement sur 65 Ha »
« Conservation des forêts - site à El Kalaa supérieure BP 369 Wilaya de Tiemcen »

Les offres doivent être déposées au siège de la Conservation des forêts site à El Kalaa supérieure Wilaya de Tiemcen - Algérie.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à 12h 00 à partir de la première date de parution du présent avis d'appel dans la presse nationale et le BOMOP. Les soumissions, qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des plis à 13h 00 au siège de la Conservation des forêts de Tiemcen. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Reflexion 14/05/2026

Le Conservateur des forêts

ANEP : 2631008413

SAISON ESTIVALE 2026

Un programme d'action intégré déployé à travers différentes wilayas

Les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont entamé la mise en œuvre d'un programme d'action intégré visant à assurer les meilleures conditions d'accueil des citoyens et à mener à bien la saison estivale 2026, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïyouf, a indiqué un communiqué du ministère.



Par Sanae

"Dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison estivale 2026, et en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayouf, données lors de la dernière réunion de coordination avec les walis, relatives à la nécessité d'assurer la pleine disposition des structures et des services destinés aux estivants, les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont entamé la mise en œuvre d'un programme d'action intégré visant à assurer les meilleures conditions pour l'accueil des citoyens et à mener à bien la saison estivale". Ainsi, "des réunions de coordination périodiques sont tenues pour suivre l'état d'avancement des préparatifs et éva-

luer la mise en œuvre des mesures tracées, avec intensification des sorties de terrain, afin d'inspecter les projets d'aménagement des façades maritimes et des plages, notamment en ce qui a trait au pavage, à l'éclairage public, aux trottoirs, à l'aménagement des espaces réservés aux estivants, à l'accélération des opérations de nettoyage des plages et à l'enlèvement des déchets ménagers et inertes, avec renforcement des équipes d'hygiène et des moyens matériels dédiés à cet effet". Les autorités locales veillent "à organiser des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens sur la prévention contre les incendies de forêts, les risques de la baignade dans les plages non surveillées et la préservation de l'environnement côtier", outre "le renforcement de la couverture sécuritaire à travers l'intensifica-

tion de la présence des différents services de sécurité et des agents de la Protection civile au niveau des plages et des espaces touristiques" ainsi que "la lutte contre les différents aspects d'exploitation illicite des plages et le commerce anarchique" avec "l'organisation des parkings et des entrées des plages pour faciliter la circulation des estivants", indique le communiqué. Le programme prévoit également "la réhabilitation et la maintenance des piscines, des auberges de jeunes, des camps d'été et des espaces de loisirs avec la garantie des conditions de confort et de sécurité aux bénéficiaires", en sus du "contrôle de l'état de préparation des établissements hôteliers et touristiques pour s'assurer du respect des conditions d'hygiène et de la qualité des services fournis".

PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE :

Mise en exergue à Sidi Bel-Abbès du rôle des Zaouïas

Le rôle primordial des Zaouïas dans la préservation de l'identité nationale a été mis en relief à Sidi Bel-Abbes, lors d'une visite à la Zaouïa Habria, située au quartier "El graba" au chef-lieu de la wilaya. Une initiative organisée par la direction de la culture et des arts, dans le cadre du Mois du patrimoine, a-t-on appris auprès de cette direction. Selon la même source, cette visite, qui s'est déroulée avec la participation de cadres du secteur de la culture et de représen-

tants d'associations culturelles, a été marquée par une conférence animée par le Dr Mekhli Mohamed, de l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbes qui a retracé l'histoire des Zaouïas en Algérie et leur rôle déterminant dans la sauvegarde des fondements de la nation. A cet égard, le conférencier a souligné que ces institutions ont fait face à toutes les tentatives d'aliénation culturelle menées par le colonialisme français. Elles ont œuvré sans relâche à l'ancrage des va-

leurs spirituelles et scientifiques, ainsi qu'à l'enseignement des sciences de la charia à travers les différentes étapes historiques du pays. Fondée en 1901, la Zaouïa Habria de Sidi Bel-Abbes constitue un édifice religieux et social séculaire, ancré dans l'histoire de la région depuis plus d'un siècle. Elle abrite le mausolée de feu "Saâd Abdallah Ibn El Hadj Mohamed" (décédé le 21 janvier 1970), l'une des figures éminentes ayant servi ce haut lieu de spiritualité. Sanae

FESTIVAL INTERNATIONAL D'IMEDGHASSEN

Les meilleures productions récompensées

Le "Bouclier de Dihya", récompensant les meilleures productions cinématographiques en compétition au 6e Festival international du film d'Imedghassen, a été décerné en clôture de l'événement sur le site du mausolée royal numide d'Imedghassen, dans la commune de Boumia (Batna). La compétition, organisée du 5 au 11 mai dans le cadre du festival, a réuni 50 films issus de 26 pays, répartis entre les catégories "courts métrages de fiction", "longs métrages de fiction", "courts métrages documentaires" et "courts métrages d'animation". Dans la catégorie des courts métrages de fiction, le prix du meilleur film a été attribué à une co-production palestinienne-jordanienne intitulée "Coyotes" (titre en arabe : "Mouhaddad bil'inkiradh"), tandis que le cinéaste sud-africain Dian Weys a obtenu le prix de la meilleure réalisation pour son film "Vultures" (Vautours). Toujours dans la catégorie des courts métrages de fiction, l'algérienne Sonia Faidi a été récompensée du prix de la meilleure actrice pour son rôle dans "Gardiennes de nuit" et le portugais Igor Regalla le prix du meilleur acteur pour sa performance dans le court métrage "Prayer" (Prière). Le prix du meilleur long métrage de fiction est revenu au film "Quand la noix devient jaune" du réalisateur turc Mehmet Ali Konar, le prix du meilleur court métrage documentaire a été décerné à "Rêves de filles" de la réalisatrice égyptienne Marwa Ali Elsharkawy et le prix du meilleur court métrage d'animation à "Zoo", une co-production germano-jordanienne réalisée par le jordanien Tariq Rimawi. Sanae

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES MTH :

Une délégation du Comité national dans plusieurs wilayas

Une délégation du Comité national de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) a effectué une visite de travail et d'inspection dans plusieurs wilayas du pays pour s'enquérir de la mise en œuvre, au niveau local, des mesures préventives et de contrôle décidées en prévision de la saison estivale, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Ces visites "s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2026, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Saïyouf, relatives au renforcement des interventions de prévention et de contrôle, et à l'intensification de l'action de terrain pour la préservation de la santé publique", précise la même source. Dans ce cadre, des réunions de coordination élargies ont été tenues, en présence des membres des commissions de wilayas concernées, des chefs de daïras, des présidents d'APC et des directeurs des secteurs concernés, lesquelles ont été consacrées à "l'examen de l'état de mise en œuvre, au niveau local, des mesures préventives et de contrôle décidées, ainsi qu'à l'évaluation de la situation générale relative à la prévention des maladies à transmission hydrique". A cette occasion, "des exposés techniques ont été présentés sur les mesures prises en matière de contrôle de la qualité de l'eau potable, d'hygiène de l'environnement, de gestion des déchets ménagers, d'assainissement et de contrôle sanitaire". Il a également été procédé à "l'évaluation de la disponibilité des différents services pour une intervention rapide le cas échéant". Rachid

ALGER :

Préparation du colloque sur le manuscrit amazigh à El-Bayadh

Une réunion de travail consacrée à la préparation du colloque national intitulé "Le manuscrit amazigh, l'encre de l'identité et la mémoire de l'histoire", prévu les 7 et 8 juin à Boussemghoun (El-Bayadh), s'est tenue à Alger, indique le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) dans un communiqué. Cette réunion, tenue au siège de la Bibliothèque nationale, a réuni le Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, et le directeur de la Bibliothèque nationale, Mounir Bahadi, ainsi que des représentants des deux institutions, précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont convenu d'organiser une exposition dédiée à la collection du "fonds maghrébin" ainsi qu'une sélection de manuscrits amazighs transcrits en langue arabe. Des ateliers spécialisés sur la restauration, la conservation et la numérisation des manuscrits, issus de l'héritage familial de la région, seront également organisés à l'occasion de ce colloque, selon le communiqué. Sanae



PROTRUSION DISCALE : De quoi s'agit-il et quels sont les traitements ?

Les vertèbres qui composent notre colonne vertébrale sont reliées entre elles par un trépid, qui est composé d'un disque intervertébral (à l'avant) et d'articulations (à l'arrière).

Avec l'âge, les disques intervertébraux vieillissent et, en particulier, les noyaux se déshydratent progressivement - ils deviennent plus durs, moins élastiques... C'est la discopathie. Conséquence directe de cette rigidification : les anneaux fibreux qui entourent les noyaux sont "poussés" et "écrasés". On parle de protrusion discale lorsqu'il y a un bombement régulier de toute la surface du disque intervertébral. Attention ! Ne pas confondre la protrusion discale avec la hernie discale : si la première peut évoluer vers la seconde, en cas de protrusion discale, le bombement du disque intervertébral est régulier ; en cas de hernie discale, il s'agit d'une protrusion plus focalisée puisque le noyau du disque se déplace. En cas de douleurs et/ou lorsque la protrusion discale est symptomatique, les traitements suivants peuvent être mis en place : Traitement conservateur : il repose sur la prescription de médicaments antalgiques (pour soulager la douleur) et anti-inflammatoires (pour calmer l'inflammation), mais aussi sur des séances de kinésithérapie pour rééduquer les muscles qui soutiennent la colonne vertébrale. Sans oublier les thérapies complémentaires : ostéopathie,



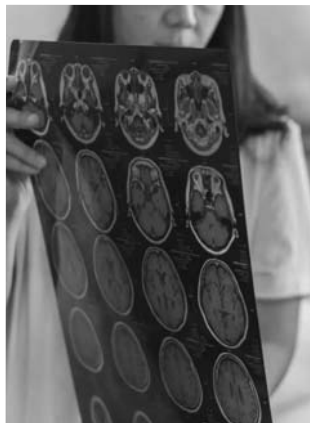
acupuncture... Traitement infiltratif : il consiste à injecter des substances anti-inflammatoires (cortisone) directement au niveau des vertèbres concernées pour soulager l'inflammation. En complément, la kinésithérapie reste indispensable. Chirurgie : elle

est réservée aux cas extrêmes, en particulier lorsque la protrusion discale est responsable de douleurs radiculaires. Mini-invasive, elle consiste à enlever la partie bombée du disque qui est en contact avec le(s) nerf(s) - on parle de discectomie.

Hypotension orthostatique : causes, symptômes

Les personnes les plus exposées au risque d'hypotension orthostatique sont les personnes souffrant d'hypertension artérielle, les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes diabétiques, celles qui sont atteintes de la maladie de Parkinson, ainsi que celles qui présentent des troubles cognitifs, ou qui sont dénutries et/ou déshydratées. Selon la Société Française d'Hypertension Artérielle (SFHTA), l'hypotension orthostatique touche 7 % de la population générale, et sa prévalence augmente avec l'âge (16 % des patients de plus de 65 ans sont concernés). La cause majeure de l'hypotension orthostatique est le passage rapide de la station allongée (voire assise) à la station debout. Physiologiquement parlant, lors du passage à la station debout, environ un demi à un litre de sang a tendance à stagner dans les veines périphériques des jambes et du tronc. Cette diminution du retour veineux entraîne une diminution de la pression artérielle. En temps normal, cette chute de pression est immédiatement compensée par le système nerveux qui augmente la fréquence cardiaque, le tonus des vaisseaux, etc. Cependant, ce système n'est pas efficace dans le cadre de certaines pathologies ou sous l'effet de certains traitements médicamenteux. Ainsi, peuvent être responsables d'une hypotension orthostatique passagère : des médicaments (il s'agit de la cause la plus fréquente) tels que des vasodilatateurs, des alphabloquants, des antihypertenseurs, des antiparkinsoniens, des neuroleptiques, des antipsychotiques, des antidépresseurs tricycliques ou tétracycliques, ou encore des diurétiques (furosémide par exemple) ; une hypovolémie (diminution de la masse sanguine circulante, qui peut elle-même être liée à des pertes hémorragiques ou à une déshydratation sévère suite à une diarrhée par exemple) ; un alitement prolongé ; des pathologies telles qu'une insuffisance surrénalienne (pouvant elle-même être responsable d'une hypovolémie) ou une hypothyroïdie.

Paralysie supranucléaire progressive (PSP) : quand consulter ?



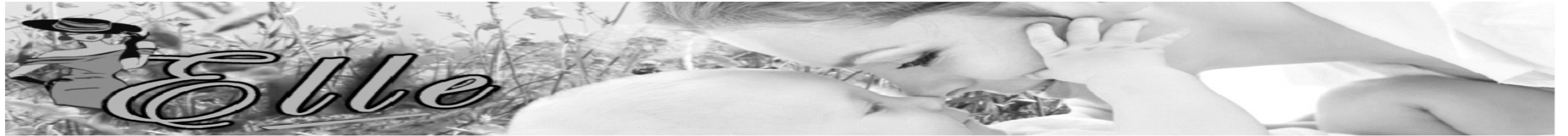
Il est crucial de consulter un médecin, idéalement un neurologue, dès l'apparition de symptômes précoces et inexplicables qui pourraient indiquer une paralysie supranucléaire progressive (PSP). Un diagnostic précoce permet une meilleure prise en charge symptomatique et un accompagnement adapté. Vous devriez consulter si vous ou un proche présentez l'un des signes d'alerte suivants, qui ne sont pas typiques du vieillissement normal : chutes inexplicables et fréquentes : en particulier si les chutes se produisent vers l'arrière, sans raison apparente ; troubles de l'équilibre et de la marche : une démarche instable ou raide, avec des difficultés à initier le mouvement ; difficultés à contrôler les mouvements oculaires : notamment l'incapacité de regarder vers le bas ou vers le haut, ce qui rend la lecture ou la descente des escaliers difficile. La personne peut également se plaindre de vision

floue. changements de la parole et de la déglutition : une élocution qui devient lente, pâteuse, difficile à comprendre (dysarthrie), ou des problèmes pour avaler (dysphagie), entraînant parfois des étouffements. changements d'humeur ou de comportement : apathie, dépression, irritabilité ou sautes d'humeur. Raideur musculaire : notamment au niveau du cou et du tronc. La PSP est une maladie neurologique rare, le diagnostic peut donc prendre du temps. Médecin traitant : c'est le premier point de contact, qui pourra vous orienter vers un spécialiste. Neurologue : c'est le spécialiste du système nerveux, essentiel pour le diagnostic et la coordination des soins. Il est recommandé de consulter un neurologue ayant une expertise dans les troubles du mouvement ou dans les maladies neurodégénératives rares. Des centres de référence pour maladies rares existent pour une prise en charge spécialisée.

Hyperphagie boulimique : causes, symptômes, traitement

Les symptômes de l'hyperphagie boulimique sont principalement des crises répétées de surconsommation alimentaire. Avant ces crises, la personne ressent un besoin incontrôlable et anxiogène de manger, sans sensation de faim associée. Elle va alors saisir tout ce qui est à sa portée, de préférence des aliments très caloriques, sucrés comme salés, et avaler de très grandes quantités de nourriture en un laps de temps très court. La crise ne cesse que quand la personne ne peut plus rien avaler, gênée par une distension importante de l'abdomen ou par une envie de vomir. Cette crise a lieu à l'abri des regards, car la personne vit mal son trouble alimentaire, culpabilise, et a honte à l'idée que son entourage le découvre. Comme la personne ne cherche pas à compenser l'excès d'aliments absorbés par un comportement compensatoire, on observe souvent chez les personnes atteintes d'hyperphagie boulimique un surpoids sévère, voire une obésité, des troubles digestifs (reflux gastro-œsophagiens, haleine fétide...). Plusieurs causes ou facteurs de risque ont pu être mis en avant dans l'hyperphagie boulimique : le profil psychologique de la personne : l'hyperphagie

boulimique est surtout constatée chez les sujets anxieux, déprimés, bipolaires ou atteints de troubles de l'attention (TDAH), de même que chez les personnes ayant une faible estime d'elles-mêmes, et chez les individus perfectionnistes. Chez ces personnes, l'hyperphagie vise souvent à combler un vide affectif ou une anxiété ; des événements traumatiques et/ou douloureux : décès d'un proche, stress important, agression, traumatisme, divorce... ; un régime alimentaire drastique, qui a créé beaucoup de frustrations et génère des effets de rattrapage incontrôlés. Une fois le diagnostic d'hyperphagie boulimique posé, une prise en charge pluridisciplinaire s'impose. Elle passe par une thérapie cognitive comportementale (TCC), généralement personnelle, mais aussi possible en groupe. Le patient passe un contrat tacite avec le thérapeute sur le comportement à tenir face à la nourriture. Avec la TCC, le travail ne consiste pas à chercher l'origine des problèmes. Mais cela vise à traiter les manifestations perceptibles, en remplaçant les comportements inadéquats par de nouveaux apprentissages et comportements, adaptés cette fois à la situation.



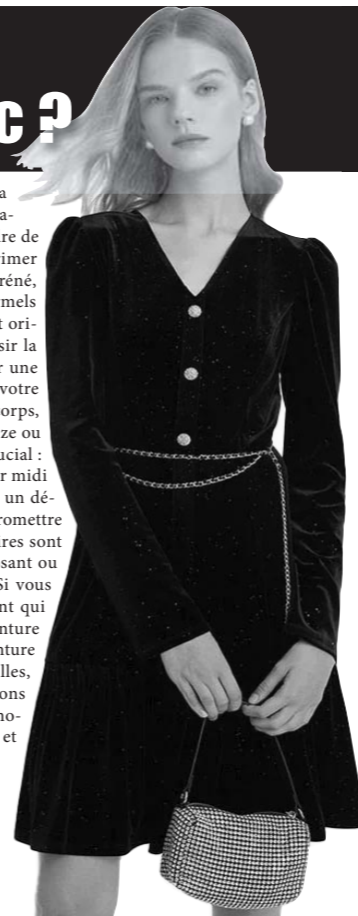
Comment éliminer les traces de coloration sur la peau et les vêtements ?

Les astuces contre les traces de coloration. Mélangez 1 part de bicarbonate de soude et 1 part de savon liquide. Appliquez sur la peau tachée et frottez. Rincez. Renouvelez l'opération si besoin. Sinon, vous pouvez frotter un mélange de shampooing et d'eau oxygénée (ou shampooing et cendres) pour effacer les taches de coloration permanente. Appliquez du dentifrice, de l'alcool à 70° ou le mélange des deux sur la tache. Puis frottez et rincez. Plus naturels, le jus de citron et la peau de banane peuvent aussi efficacement retirer ces taches. Le savon noir ou le vinaigre blanc peuvent aussi faire des miracles sur la peau ! En outre, on peut se faire un gommage sel/huile d'olive ou sucre/démaquillant pour gommer les traces de coloration. Trempez un coton dans du dissolvant pour vernis à ongles à base d'acétone. Frottez la

trace de teinture. N'utilisez pas cette astuce si votre tache se trouve sur le visage. Rincez. Que vous utilisiez une coloration naturelle (de type coloration végétale aux pigments naturels ou henné) ou l'une de ces colorations chimiques avec ou sans ammoniac du commerce pour colorer les cheveux, vous risquez toujours des taches ! À l'avenir, pour éviter de vous retrouver avec des taches de teinture sur la peau, pensez à appliquer au préalable de la vaseline sur votre visage et votre cou. Vous pouvez aussi utiliser une couche épaisse de crème à essuyer après avoir utilisé les produits de coloration. En outre, protégez-vous également les mains avec des gants et portez un vieux t-shirt qui ne craint pas les taches. Votre nouvelle couleur de cheveux se retrouvera ainsi uniquement sur vos longueurs et fera moins de dégâts !

Robe noire : comment la porter de manière chic ?

L'élégance intemporelle de la robe noire. Symbole ultime du chic et de la sobriété, la robe noire s'impose comme une pièce incontournable de toute garde-robe. Popularisée par Coco Chanel dans les années 1920, elle a traversé les décennies sans perdre de sa pertinence. Sa simplicité apparente en fait une toile vierge parfaite pour exprimer différents styles et personnalités. Dans un monde où les tendances évoluent à un rythme effréné, la robe noire reste une ancre de stabilité fashion, adaptée aussi bien aux événements formels qu'aux soirées décontractées. Mais comment porter cette pièce iconique de manière chic et originale ? Voici quelques idées pour faire de votre robe noire un atout mode inégalé. Choisir la coupe parfaite pour une silhouette sublimée. Le premier élément à considérer pour porter une robe noire de manière chic est sa coupe. Une robe noire bien ajustée peut transformer votre allure. Si vous souhaitez mettre en valeur vos courbes, optez pour une coupe près du corps, comme une robe fourreau, qui évoque élégance et sophistication. Préférez une coupe trapèze ou à taille empire pour une allure plus fluide et légère. La longueur joue également un rôle crucial : une robe au-dessus du genou sera parfaite pour un look dynamique, tandis qu'une longueur midi ou maxi apportera une touche de raffinement. Les détails comme des épaules structurées, un décolleté en V ou une fente discrète peuvent ajouter une dimension supplémentaire sans compromettre la simplicité de la robe noire. Accessoires avec audace pour un style affirmé. Les accessoires sont l'arme secrète pour transformer une robe noire en une tenue inoubliable. Un collier imposant ou des boucles d'oreilles scintillantes peuvent ajouter une touche de glamour instantané. Si vous préférez une approche plus minimaliste, optez pour des bijoux délicats en or ou en argent qui soulignent la sobriété de la robe. Les ceintures jouent également un rôle majeur : une ceinture large en cuir peut structurer la silhouette et apporter une touche moderne, tandis qu'une ceinture ornée de perles ou de strass confèrera une allure plus festive. Les chaussures, quant à elles, doivent compléter harmonieusement le look. Des escarpins classiques ou des sandales à talons fonctionnent parfaitement pour les occasions formelles, tandis que des bottines ou des moccasins apporteront une note contemporaine et audacieuse. Jouer avec les superpositions et les textures. Une autre façon de porter la robe noire de manière chic est d'explorer les superpositions et les différentes textures. Par exemple, associer une robe noire à un blazer structurant ou un trench-coat fluide permet d'ajouter une dimension visuelle intéressante. Les vestes en cuir ou en tweed peuvent également donner du caractère à la tenue.



Moules gratinées à l'ail et au persil



Ingrédients : 500 g moules 3 gousses d'ail pressées 1 c-a-soupe persil finement haché 1/2 citron zeste finement râpé et jus 60 g beurre 20 g chapelure pas trop fine sel Garniture : quartiers de citrons feuilles de persil plat poivre du moulin **Préparation :** gratter les moules en ayant pris soin d'éliminer les fils. Rincer à l'eau froide et égoutter. Verser les moules dans une grande casserole et couvrir. Chauffer à feu vif. Secouer la casserole de temps en temps pour que la chaleur se diffuse. Retirer du feu dès que les coquilles commencent à s'ouvrir. Égoutter les moules et les laisser tiédir. Préchauffer le grill du four au maximum. Éliminer la coquille supérieure de chaque moule. Disposer les moules dans un grand plat à four, chair tournée vers le haut. Réserver. Mélanger à la fourchette le beurre, l'ail, le persil haché, la chapelure le zeste de citron le jus de citron jusqu'à obtenir une pâte homogène, ne pas oublier de saler et poivrer. Couvrir la chair de chaque moule avec 1/2 cuillère à café de la préparation. Enfourner en haut du four pendant environ 3-4 minutes, ou jusqu'à ce que les moules se présentent bien dorées. Dresser les moules dans un plat de service. Garnir avec des quartiers de citron et quelques feuilles de persil. Servir sans attendre, avec du pain grillé.



Un rituel beauté rajeunissant avec ce masque au riz

Nous vous avons récemment proposé un article pour vous présenter les différents usages de l'eau de riz. Le riz est un secret de beauté emprunté aux femmes asiatiques dont la beauté est incontestable. Cet ingrédient basique riche en acide linéique, en scalènes et en antioxydant peut faire une entrée triomphante dans notre salle de bain pour notre plus grand plaisir ! Le masque que l'on vous présente ici permet de booster naturellement la production de collagène (un élément présent dans la peau qui combat le vieillissement) et c'est également un soin hors pair pour obtenir une peau éclaircie et un teint lumineux de santé et de beauté ! Ce qu'il faut : 3 cuillères à soupe de riz 1 cuillère à soupe de miel 1 cuillère à soupe de lait Les étapes : Faites bouillir le riz, égouttez et réservez l'eau pour plus tard. Faites chauffer le lait et versez-le dans le riz. Mélangez avec soin. Ajoutez le dernier ingrédient (le miel) et remuez. Votre masque est prêt. Appliquez-le sur une peau préalablement nettoyée. Laissez agir 20 minutes, détendez-vous.) Rincez et utilisez l'eau de riz pour nettoyer votre peau en profondeur et profiter de ses bénéfices (plus de détails sur l'eau de riz dans notre article dédié). Faites ce masque deux fois par semaine. Au bout de deux ou trois semaines, votre peau sera tonifiée, rajeunie et lumineuse.

Mon bébé a les mains bleues, dois-je m'inquiéter ?



La peau des extrémités de bébé, les mains et les pieds, peut se teinter de bleu notamment quand il fait froid mais aussi suite à un malaise au moment de la régurgitation de bébé (on parlera alors d'acrocyanoose). Une coloration bleutée des muqueuses et de la peau des mains, par exemple, peut être aussi le symptôme d'une cyanose, qui indique avant tout que le sang de bébé n'est pas oxygéné correctement. La cyanose peut être un signe d'une diminution de la teneur en oxygène dans le sang, qu'on appelle hypoxémie et qui peut entraîner l'hypoxie, un manque d'oxygénation des tissus. La cyanose peut être la conséquence de troubles pulmonaires, comme une diminution

de l'efficacité des poumons en raison d'une infection pulmonaire ou d'un rétrécissement des calibres des bronches (fréquent dans les cas d'asthme), des gênes respiratoires, une mauvaise circulation sanguine, une anémie et une malformation cardiaque. Elle peut s'exprimer de manière localisée comme sur les mains de bébé, les pieds et autour de la bouche de bébé ou de manière généralisée et toucher l'ensemble du corps (mais ce phénomène reste rare chez les enfants). Le malaise peut être la suite logique de la cyanose. La cyanose est un signe de gravité. Si les mains et les pieds sont cyanosés, cela peut être simplement le froid : les vaisseaux sont contractés, et les extrémités

sont froides et bleutées, car le sang circule moins bien. Mais si c'est concomitant d'une respiration moins efficace, plus lente ou plus rapide qu'habituellement, ou d'un enfant qui semble très fatigué, ou mou, il faut s'inquiéter très rapidement. La cyanose est un symptôme qui peut avoir plusieurs causes : soit il s'agit d'un problème de circulation du sang comme nous l'avons évoqué précédemment, soit c'est un le taux d'oxygène dans le sang qui est anormal. Le sang bien oxygéné est très rouge (sang artériel), alors que le sang moins riche en oxygène est plus foncé (sang veineux). Si le sang est moins riche en oxygène, la couleur de la peau devient moins rose et plus bleutée.

Mon enfant est intolérant au lactose : où trouver le calcium ?

L'intolérance au lactose se manifeste de différentes façons chez l'enfant mais ce sont principalement des problèmes de digestion. On va donc pouvoir observer plusieurs signes d'intolérance au lactose : des gaz, des diarrhées, des ballonnements intestinaux, douleurs et crampes intestinales, des gargouillements et nausées, de l'érythème fessier (qui peut se produire suite aux diarrhées). En général, ces signes d'intolérance au lactose se produisent peu de temps après la prise du biberon. Dans les 30 à 40 minutes qui suivent. Ces symptômes perdurent plus ou moins longtemps en fonction de la quantité de lactose ingérée par l'enfant. Si votre médecin pense qu'il s'agit d'une intolérance au lactose, il pourra demander un test respiratoire à l'hydrogène expiré, un test de tolérance au lactose, un test de tolérance au lait ou une analyse sur un échantillon de selles. Très répandue chez les bébés et les jeunes enfants, l'allergie à la protéine de vache (APLV) est une réaction immunitaire à la protéine de lait de vache. Elle se manifeste de différentes façons et diffère si c'est une APLV IgE médiée ou une APLV non IgE médiée. L'allergie à la protéine de lait de vache IgE médiée se manifeste pas des symptômes variés comme des réactions cutanées (démangeaisons, urticaire, gonflements...), des réactions digestives (angio-œdème de la bouche, vomissements, douleurs abdominales intenses, diarrhée aiguë...), des réactions respiratoires mais aussi des malaises, une baisse de tension ou un choc anaphylactique. L'allergie à la protéine de lait de vache non IgE médiée touche la majorité des enfants allergiques aux protéines de lait de vache et ses symptômes sont chroniques : démangeaison, eczéma, rougeurs (réactions cutanées), reflux gastro-œsophagien (RGO), coliques, diarrhée chronique, douleurs abdominales, présence de sang et de glaires dans les selles, constipation (réactions digestives), toux chronique (réaction respiratoire) mais aussi un sommeil perturbé, carence... En cas de manifestation d'un de ces symptômes, consulter un professionnel de santé afin de poser un diagnostic et donner à l'enfant un traitement adapté. Mais rassurez-vous, l'intolérance à la protéine de lait de vache ne perdure pas chez l'enfant après 2, 3 ans, en général.





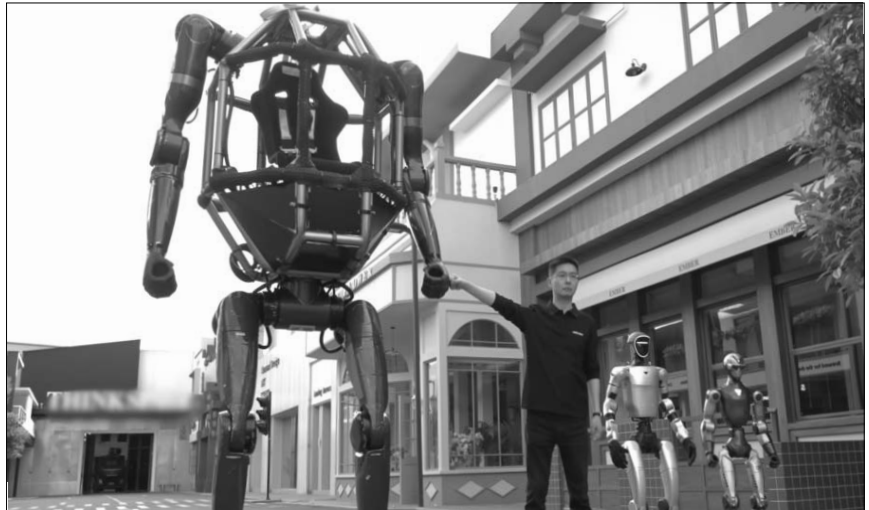
HIGH TECH

Un appareil vous permet de "voyager dans le temps"



La photographie argentique et la capture rétro reviennent sans cesse à la mode. Du mode Hasselblad dédié sur les téléphones OnePlus à l'application VSCO Capture qui reproduit l'effet de grain de film, il existe plusieurs façons d'obtenir cette sensation vintage sur vos photos. Fujifilm embarque dans ce train avec le Cinéma instax mini Evo, un appareil instantané équipé de filtres rétro intégrés et capable d'imprimer ces photos. Fujifilm vend toute une gamme de Mini appareils photo et imprimantes sans fil de marque Instax qui capturent l'esprit de la capture cinématographique. Mais sa dernière offre plonge directement dans les années 1960 pour raviver le charme des appareils vintage. L'aspect marquant de la dernière caméra Fujifilm est le cadran Eras, que vous pouvez faire pivoter et choisir entre dix modes de capture différents, chacun avec une composition de couleurs unique pour capturer l'essence des caméras rétro. Chaque préréglage d'ère peut être réglé sur dix niveaux d'intensité différents pour donner à chaque image un aspect unique. Il peut également capturer des vidéos avec des filtres de caméra vintage appliqués. Sinon, vous pouvez aussi le connecter à un téléphone via l'application compagnon et faire imprimer des photos à partir du kit d'appareil photo. En résumé, c'est un kit hybride 3-en-1 qui peut être utilisé aussi bien pour la capture autonome que pour l'impression photo.

Unitree GD01 : la Chine commercialise le premier "mécha" habité



Vous avez grandi avec les robots géants des mangas et des films de SF. Une entreprise chinoise vient de construire la version réelle : on grimpe dedans, on le pilote, et il obéit. Unitree Robotics a affiché un prix, ouvert les commandes, et prévu une production en série. Pendant des décennies, le mécha pilotable est resté l'apanage des mangas et des blockbusters de SF. Unitree Robotics, la firme de Hangzhou déjà à l'origine de robots humanoïdes vendus sous les 6 000

dollars, vient de franchir le pas. Lors de la démonstration officielle, le fondateur et PDG Wang Xingxing a pris place dans le cockpit du GD01, manoeuvré l'engin à travers un atelier, puis fait s'effondrer un mur de briques d'un seul mouvement de bras. Construit en alliage haute résistance, le GD01 adopte une posture humanoïde sur terrain dégaï. Sur sol accidenté, il reconfigure sa cinématique et progresse à quatre membres, gagnant considérablement en stabilité. Le cock-

pit, lové dans le torse de la machine, accueille le pilote dans une cage structurelle ouverte dont il faut escalader les barreaux pour y accéder. Poids total pilote inclus : 500 kilogrammes, soit l'équivalent d'un grand piano de concert. Le prix de 3,9 millions de yuans (environ 500 000 euros) reste une référence provisoire. Huang Jiawei, chargé marketing chez Unitree, a précisé que "la version finale pourra encore être ajustée selon les optimisations de performance".

Lenovo veut installer un robot IA directement sur votre bureau



Demain, sur les bureaux, les lampes articulées pourraient laisser place à de petits assistants dopés à l'intelligence artificielle. Avec son concept AI Workmate, Lenovo imagine un collègue numérique capable d'écouter, compren-

dre, projeter et d'interagir en temps réel. Sur le bureau du futur, il y aura probablement toujours un ordinateur portable, une tasse de café et quelques dossiers papier. Mais, en lieu et place d'une lampe de bureau articulée, on

pourra peut-être trouver un petit robot expressif, capable de répondre aux questions, de résumer des réunions ou de projeter une présentation sur le mur. C'est précisément la vision dévoilée par Lenovo lors du Mobile World Congress avec son étonnant concept AI Workmate. Ce compagnon de bureau, dopé à l'intelligence artificielle, a la silhouette d'un petit robot reprenant la forme d'une lampe articulée avec son socle et, à la place de l'abat-jour, un écran LCD de 3,4 pouces affichant un sympathique visage expressif qui s'anime. L'appareil embarque également plusieurs caméras et un pico-projecteur fixé sur un bras articulé capable de pivoter pour suivre son utilisateur. Il peut servir à projeter sur une table ou un mur une présentation, par exemple. L'objectif : rendre l'IA plus humaine et plus présente physiquement dans l'environnement de travail quotidien.

Le connecteur USB-C va-t-il vraiment nuire à l'innovation ?

Alors que la législation européenne impose désormais les chargeurs USB-C pour toute une gamme d'appareils électroniques à travers l'Union, certains affirment que cette décision va freiner l'innovation. Qu'en est-il réellement ? On y est ! Depuis le 28 décembre 2024, tout nouvel appareil électronique doit être équipé d'un port de recharge USB-C. Cette législation du régulateur européen vise à réduire les déchets électroniques en permettant l'utilisation du même câble et du même chargeur pour tous ses appareils. Toutefois, cette loi, qui a été votée en 2022, a été vivement critiquée par Apple. La firme a été contrainte d'abandonner son propre connecteur Lightning et a affirmé que ce serait un frein à l'innovation. Une position que d'autres trouvent difficile à défendre, car il s'agit d'un connecteur, pas d'une norme USB. Il existe néanmoins une confusion, car le connecteur USB-C est sorti quasiment en même temps que la norme USB 3.1. Mais ce sont deux choses distinctes. Le connecteur physique, lui, est compatible avec toutes les versions de l'USB, depuis l'USB 1.0, et devrait être compatible avec toutes les nouvelles normes de l'USB à venir pendant un certain temps.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL POUR AMPUTÉS

Nasr Mostaganem prend à Sétif les commandes

La deuxième journée du championnat national de football pour amputés s'est déroulée à Sétif, au stade des 500 Logements et au stade communal Kassab Mohamed. La compétition a confirmé la progression technique et organisationnelle de la discipline en Algérie.



Par Hadj Bennaceur

Le Nasr Mostaganem s'est illustré en enchaînant deux victoires : 1-0 face à l'équipe d'Oran, puis 3-0 contre celle de Mascara. Ces résultats propulsent le club seul en tête du classement. Le choc de la journée l'a opposé à l'Espoir de

Sétif, co-leader avant la rencontre. Dans un match fermé et tactique, marqué par les arrêts décisifs des deux gardiens, Mostaganem a fait la différence en inscrivant l'unique but de la partie pour s'emparer du fauteuil de leader. Les troisième et quatrième journée se tiendront prochainement à Chlef et Mostaganem. Les dates seront communiquées par la

commission organisatrice. Le Nasr Mostaganem compte sept joueurs sélectionnés en équipe nationale, qui participera à la Coupe du monde en novembre au Mexique. Au-delà des résultats, ce championnat souligne le rôle du sport dans l'inclusion et la valorisation des personnes amputées, symbole de courage et de dépassement de soi.

FOOTBALL (LIGUE 1)

La JS Saoura rate le coche

La JS Saoura, tenue en échec à domicile face au CR Belouizdad (0-0), a laissé filer l'occasion de conforter sa place de dauphin, alors que l'USM Alger s'est contentée du nul face à l'ES Mostaganem (1-1), déjà condamnée à la relégation, à l'occasion de la mise à jour du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JSS a buté sur une solide équipe du CRB, qui aurait pu repartir avec le gain du match, eu égard des occasions procurées durant la rencontre, notamment en seconde période. Une victoire aurait permis aux joueurs de l'entraîneur, Abdelkader Amrani, de franchir un pas important pour terminer à la deuxième place, synonyme de participation à la prochaine édition de la Ligue des Champions. De son côté, le Chabab repart avec un nul précieux, lui

compte trois autres matchs en retard, et qui aspire à sauver sa saison avec une place continentale, après avoir échoué en demi-finale de la Coupe de la Confédération et en finale de la Coupe d'Algérie. La JSS compte désormais 51 points, tandis que le CRB (45 pts) s'empare de la quatrième place, et revient à trois points du podium. Un peu plus tôt, l'USM Alger, auréolée de son précieux succès en finale (aller) de la Coupe de la Confédération, samedi face aux Egyptiens du Zamalek (1-0), a été tenue en échec face à l'ESM (1-1), au stade olympique du 5-Juillet. Les Rouge et Noir ont ouvert la marque sur un penalty transformé par Benayad (10'). Le club algérois aurait pu doubler la mise quelques minutes plus tard, mais le jeune Boutaoui (20 ans) a raté le second penalty accordé à son équipe

(19'). Loin de se décourager, l'Espérance, qui n'avait rien à perdre, a trouvé des ressources pour remettre les pendules à l'heure grâce à Laireche (22'). L'entraîneur sénégalais de l'USMA, Lamine N'diaye, a aligné un onze complètement remanié, une manière de ménager les cadors en vue de la seconde manche de la finale, samedi prochain au stade international du Caire (19h00, heure algérienne). L'Espérance a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur Benamar, en fin de match (80'). A l'issue de ce résultat, le club de Soustara rejoint provisoirement à la 11e place le MB Rouissat et l'ES Sétif, avec 30 points chacun, et cinq matchs en moins, alors que l'ESM stagne à la 15e et avant-dernière place au tableau avec 18 unités.

Rachid

JEUX D'ÉCHECS

La 6e édition de l'Open Mémorial Abdelhamid Khedim à Oran ce vendredi

La capitale de l'Ouest algérien accueillera ce vendredi la 6e édition de l'Open d'échecs Mémorial Abdelhamid Khedim. La compétition se déroulera à la Maison de jeunes Mokdad Mohamed de Bir El Djir. Organisé par l'Association sportive « La Relève » d'Oran des échecs, en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran et la Fédération algérienne des échecs (FAE), ce tournoi ouvert réunira une soixantaine de joueurs et joueuses venus de plusieurs wilayas du pays. Le tournoi se disputera selon le système suisse en neuf rondes, avec une cadence rapide de 10 minutes + 5 secondes par coup (finish). Cette formule permet à la fois un rythme soutenu et une certaine équité entre les participants, tout en favorisant le spectacle. La direction technique de l'épreuve sera assurée par l'arbitre international Oukid Aymen El-Bachir, assisté de Bourdjerfa Adnane, garantissant ainsi le respect des règles internationales et la bonne tenue de la compétition. Ce mémorial, qui rend hommage à Abdelhamid Khedim, s'impose au fil des éditions comme l'un des rendez-vous incontournables du calendrier échiquéen oranais et national, offrant aux amateurs et aux jeunes talents l'occasion de se mesurer dans une ambiance conviviale et compétitive. Les amateurs d'échecs oranais et les participants venus d'autres régions sont attendus nombreux pour cette 6e édition qui promet une belle journée de passion et de stratégie sur l'échiquier.

Sanaa

HANDBALL - ÉQUIPE NATIONALE (PRÉPARATION)

Sanguino dévoile une première liste de 20 joueurs

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de handball, l'Espagnol Raúl Alonso Sanguino, a dévoilé une liste de 20 joueurs pour le stage qui se déroule jusqu'au 17 mai en Tunisie, ponctué par deux tests amicaux face à la sélection locale, a annoncé la Fédération algérienne (FAHB), mardi soir dans un communiqué. Les deux rencontres se joueront les 15 et 16 mai à la salle Mohamed-Mezali de Monastir. Ce sera la première sortie pour le nouveau coach du Sept national, engagé pour deux saisons en remplacement de Salah Boucheikriou, qui a quitté la barre technique au terme de la Championnat d'Afrique des nations CAN-2026, organisé au Rwanda du 21 au 31 janvier dernier. La première échéance officielle des Vents est prévue l'été prochain, à savoir les Jeux méditerranéens prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre 2026, avant d'enchaîner avec le Championnat du monde, programmé en Allemagne du 13 au 31 janvier 2027. Lors du tirage au sort du Mondial, prévu le 10 juin prochain à Munich, l'Algérie sera placée dans le chapeau 4, en compagnie du Qatar, du Koweït, du Japon, de l'Angola et de l'Uruguay, en plus de deux équipes invitées (wild cards). L'Algérie s'est qualifiée pour le Mondial, grâce à la quatrième place décrochée à la CAN-2026, rappelle-t-on. Voici par ailleurs la liste des 20 joueurs : Ryan Abrous, Zoheir Naïm, Ahmed Anis Mehdi, Youcef Aatek, Mohamed Merouane Bouziane, Yahia Zemmouchi, Mohamed Ali Bendiab, Salim Berrou, Younis Mohamed Abdellah, Mohamed Loucif, Mohamed Abderraouf Saâdi, Rabah Racim Meddahi, Rami Sidi Aïssa, Mounir Chahri, Abdeljalil Zenadi, Adel Rostom GuemidaKhelifa Ghodbane, Abderrafik Hani Bounab, Ferhat Hamzaoui, Yacine Benessaoud.

Sanaa



REAL MADRID (ESPAGNE)

Le prochain capitaine sera Vinicius Jr



Florentino Pérez est très déçu. Le président du Real Madrid s'attendait à mieux de la part de son club cette saison. Il faut dire que de l'avis de tous, les Merengues ont manqué d'un vrai leader. Beaucoup s'attendaient à ce que Kylian Mbappé endosse ce rôle. Mais le Français n'y parvient pas. Selon Mundo Deportivo, le boss de la Casa Blanca a décidé de nommer Vinicius Jr comme leader de cette

équipe. Il en a déjà discuté avec lui tout en lui confiant de nouvelles responsabilités, lui qui est l'un des joueurs les plus populaires du vestiaire. Onda Cero va dans le même sens et ajoute qu'il risque même être nommé capitaine de l'équipe l'an prochain. Avec ou sans José Mourinho aux commandes, Pérez a déjà acté que Vini Jr prendra du galon l'an prochain. Ce, alors qu'il n'a pas encore prolongé. Il en a

déjà discuté avec lui tout en lui confiant de nouvelles responsabilités, lui qui est l'un des joueurs les plus populaires du vestiaire. Onda Cero va dans le même sens et ajoute qu'il risque même être nommé capitaine de l'équipe l'an prochain. Avec ou sans José Mourinho aux commandes, Pérez a déjà acté que Vini Jr prendra du galon l'an prochain. Ce, alors qu'il n'a pas encore prolongé.

FOOTBALL (ARABIE SAOUDITE)

L'image d'un Cristiano Ronaldo désabusé fait le buzz

Après le coup de sifflet final, les images de Cristiano Ronaldo ont parfaitement résumé la cruauté du scénario vécu par Al Nassr. Assis sur le banc, le regard vide, complètement abasourdi et choqué, le Portugais est resté immobile pendant de longues secondes après l'égalisation d'Al Hilal à la toute dernière

action du match. Lui qui pensait enfin toucher son premier titre de champion en Arabie saoudite a vu le rêve s'écrouler dans un silence glacial. Quelques instants plus tôt, tout semblait pourtant écrit pour une soirée historique. Al Nassr menait encore 1-0 dans le temps additionnel avant l'incroyable erreur

de Bento, auteur d'un but contre son camp à la 90+8e minute. De l'euphorie totale à la désillusion absolue, tout a été brutal. Les images de CR7, perdu et dévasté sur le banc, ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux et symbolisent déjà l'un des scénarios les plus fous de la saison en Saudi Pro League.

COUPE DU MONDE 2026

La liste définitive du Maroc dévoilée le 29 mai

La liste définitive des Lions de l'Atlas pour la Coupe du Monde 2026 sera bientôt dévoilée. Comme nous pouvons le révéler, le Maroc effectuera un stage de préparation du 22 au 25 mai avec une liste élargie afin de préparer au mieux le Mon-

dial 2026. Les Lions de l'Atlas disputeront ensuite un match amical face à l'équipe nationale du Burundi le 26 mai. La liste définitive du sélectionneur marocain, Mohamed Ouahbi, pour le Mondial devrait être dévoilée le 29 mai, à quelques

jours du début de la compétition. Une étape importante pour les joueurs encore en balance avant le grand rendez-vous international. Pour rappel, le Maroc devra se défendre du Brésil, d'Haïti et de l'Écosse pour se qualifier en phase finale.

FOOTBALL (FRANCE)

Strasbourg annonce sa première recrue estivale

Le transfert est bouclé. Diogo Sousa (20 ans) va prochainement rejoindre la France afin de passer sa visite médicale et pouvoir s'engager officiellement avec Strasbourg. Auteur d'une superbe saison au Vitória SC (club de première division portugaise), le milieu défensif de 20 ans était suivi par plusieurs formations européennes, mais le projet proposé par Strasbourg, associé aux liens avec Chelsea, a fini par faire la différence. Par ailleurs, cette opération devrait rapporter plus de dix millions d'euros au Vitória SC, auxquels pourront s'ajouter des bonus. Selon les informations de Zerozero, Diogo Sousa ne disputera donc pas le dernier match de championnat du Vitória SC face au Nacional Madère et va signer un contrat longue durée avec le club français (actuellement 8e du championnat). Cette saison, le gaucher a pris part à 28 rencontres avec son équipe, inscrivant un but et délivrant une passe décisive. Pour rappel, son contrat avec Vitória SC courait initialement jusqu'en juin 2028, mais son avenir va donc s'écrire dans l'Hexagone.

PSG (FRANCE)

Aucune célébration après le match contre le Paris FC

Le Paris FC reçoit le PSG dimanche prochain à 21h pour clôturer cet exercice 2025-26. Si le club champion d'Europe en titre est clairement proche d'être sacré - même s'il reste un choc important face au RC Lens dès ce soir - la troupe de Luis Enrique se retrouve dans une impasse. En effet, comme l'indique L'Équipe, malgré le fait qu'il y ait qu'une petite rue à traverser pour fêter son trophée au Parc des Princes, la préfecture aurait refusé la demande. La raison est simple : la célébration du titre de Ligue 1 aurait nécessité un grand nombre de supporters présents dans l'enceinte du probable champion, et le match se terminera vers 23h, un horaire très tardif. Par conséquent, pour des raisons de sécurisation et d'organisation pour les deux sites, la demande faite par le champion d'Europe 2025 a été rejetée. Il va encore falloir attendre dans la capitale

CHELSEA (ANGLETERRE)

Petr Cech pointe une rupture profonde

Ancienne figure de Chelsea, Petr Cech estime que le club londonien a profondément changé ces dernières années. Dans un entretien accordé à The Athletic, l'ex-gardien évoque une transformation globale, tant dans la vision que dans le fonctionnement, désormais très éloigné de celui qu'il a connu. « C'est complètement différent de ce que c'était. La manière dont le club opère, les personnes, la mentalité... Tout a changé, a expliqué le Tchèque. Construire avec des jeunes, c'est possible, mais gagner chaque saison avec ce modèle, c'est très rare. Il faut un noyau expérimenté pour encadrer ».

OLYMPIQUE DE MARSEILLE (FRANCE)

C'est tendu entre Habib Beya et Medhi Benatia

Entre Habib Beya et Medhi Benatia, ce n'est plus le grand amour. Les deux hommes forts de l'OM ne se supporteraient plus... Marseille n'a rien à envier à Dallas. Depuis quelques mois, l'univers phocéen est impitoyable. Pourtant, tout était réuni sur le papier pour vivre de grands moments après un mercato ambitieux et une qualification pour une nouvelle campagne de Ligue des Champions. Mais les pensionnaires de l'Orange Vélodrome sont passés du rêve au cauchemar. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes, que ce soit en championnat ou en C1 après une élimination cruelle. En coulisses, l'écurie phocéenne s'est déchirée. Roberto De Zerbi est parti. Pablo Longoria aussi. Medhi Benatia est, lui, parti puis revenu à la demande de Frank McCourt. Mais le Marocain s'en ira une fois la saison terminée.

Auto-Moto



La Yamaha Tracer 9 GT+ Y-AMT peut-elle devenir la GT ultime ?



Il y a peu, nous découvrons la MT-09 Y-AMT. C'est au tour de la Tracer d'adopter la boîte automatique. Mais cette (r) évolution n'est que l'un des nombreux changements du millésime 2025 de la voyageuse aux trois diapasons. Euro5+, plus lourde, plus équipée, plus chère, est-elle en mesure de séduire les amateurs de Sport GT ? Commentons par le sujet qui fâche : le tarif. Cette Tracer 9 GT+ est affichée à 18 999 € en mai 2025, valises comprises (30 litres chacune). La bagagerie rigide profite du système de démarrage sans clef, mais im-

pose encore de nombreuses manipulations pour s'ouvrir. Contrairement au bouchon de réservoir, qui ne nécessite aucune action autre que de soulever son opercule, il faut appuyer deux fois sur un bouton de la coque arrière pour signifier que l'on verrouille ou déverrouille les valises. Ensuite, on appuie sur le bouton de la valise pour l'ouvrir ou pour l'ôter. Si on l'ouvre, une « poignée » se dégage, qui doit être tirée en même temps que l'on pousse sur le capot. Quelle complexité pour une opération si simple chez BMW : un bouton... Sans par-

ler de la clef redondante. On est bien sur un modèle japonais où tous les cas de figure sont prévus. Par contre, point intéressant, la mise sous tension de la moto autorise un assouplissement des suspensions pendant 30 secondes, permettant de mieux monter à bord et s'installer et surtout de ne pas bouger un bout de bois. Bien vu, quand bien même on est loin de l'abaissement automatique apprécié sur les BMW, Ducati et consorts. Point curieux : le pré contraint demeure à régler manuellement sur le mono amortisseur arrière. Curieux, non ?

La solution pour transformer un Lamborghini Urus en engin militaire



Le préparateur californien Rezvani, spécialisé dans le blindage des véhicules, présente le Knight. Un engin militaire ? Pas exactement, mais un Lamborghini Urus capable de défendre efficacement ses occupants. En cochant l'option « Military Package », cet Urus peut être équipé d'une carrosserie blindée en fibre de carbone, de vitres pare-balles avec des rideaux fumés, des soubassements anti-explosifs, d'une protection contre les impulsions électromagnétiques, de poignées de porte à électrochocs ou encore de lunettes à vision nocturne. Si l'intérieur est plus sobre, un système d'interphone, des masques de protection contre les attaques chimiques et un coffre-fort sécurisé sont de la partie. Equipé d'un tel engin, vous n'aurez auquel mal à semer les spécialiste du carjacking ou la police puisque son V8 suralimenté développe 800 ch permet au Knight d'atteindre 100 km/h en seulement trois secondes ! Il vous suffit de réunir 100 000 dollars, en plus de l'Urus, et de ne pas trop tarder puisque le Knight est limité à 100 exemplaires.

En France, le prochain leasing social réservé aux ZFE

En France, les Zones à faibles émissions pourraient bénéficier d'un avantage. Après avoir connu un grand succès l'année dernière, le leasing social va faire son retour à la rentrée, mais avec une subtilité puisque 10 % des aides pourraient être allouées aux ZFE. Le quotidien Les Échos s'est procuré un texte qui va clairement dans ce sens puisque le leasing concernera « 50 000 voitures particulières électriques à destination des ménages modestes, dont au moins 5 000 voitures pour les personnes dont le lieu de travail est situé dans une commune dont une partie du territoire est située dans une ZFE. » Cet avantage à l'égard des ZFE serait une façon de les soutenir. Il faut dire qu'en plus d'être considérées comme injuste par une très grande majorité des Français, les ZFE ont sérieusement du plomb dans l'aile et pourraient bien disparaître. Seules les villes de Paris et Lyon les conserveraient. Le quotidien indique également que le leasing social pourrait être inclus dans le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) afin d'être sorti du budget de l'État. L'enveloppe du programme atteindrait ainsi 369 millions d'euros. Dans ce cas, l'aide représenterait alors 7 380 euros par voiture subventionnée.

Que pensez-vous du prix de la petite BYD Dolphin Surf ?



Positionnée sur le segment des micro-citadines et citadines électriques, la BYD Dolphin Surf (appelée Seagull en Chine) vient de dévoiler ses tarifs français et sera bientôt à l'essai sur Caradisiac grâce à l'expertise spéciale Stéphane Schlesinger. 19 990€, voilà donc

ce que coûtera la Dolphin Surf en France dans sa version de base équipée de batteries de 30 kWh (autonomie maximale WLTP de 220 km). Ajoutez à cela une remise de 1 000€ au lancement commercial de la voiture et vous obtenez une Dolphin Surf « de base »

proposée au prix d'une Dacia Spring Expression 65 chevaux coeur de gamme (18 900€). Sachant que cette voiture un peu plus logeable (3,99 mètres de long) dispose à ce prix d'un bien meilleur niveau d'équipement de série (grosse tablette tactile centrale, caméra de recul, régulateur de vitesse adaptatif avec fonction de maintien dans la voie, climatisation automatique...) et de prestations dynamiques supérieures, elle surclasse nettement la Roumaine fabriquée en Chine à l'autonomie similaire. En attendant notre essai complet, voilà d'ailleurs ce que pense Stéphane Schlesinger de la Dolphin Surf qu'il conduit en ce moment même : « C'est marrant de donner à une citadine un avant inspiré de celui de la Lotus Eletre... En tout cas, du point de vue du design, la Byd Dolphin Surf fait comme presque toutes les autres : elle compile des kilos de gimmicks sans aucune forme d'inspiration.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

affiche- ront	ferait irruption fixation de navire	longues files	il fait des bulles en Italie	lançait au loin pantalon africain	larve	allonge
faiblesse	ridicule			porteurs de plis	crédule	
caverne			palperai			
te baisse- ras (t')			petit mot de fin		fin d'infinif extraor- dinaire	
lignes de toiture proches parents			inoccu- pée			
			qaz do- mestique concré- tes			étoile de mer
reste sacré	face de dé- déchire- ras		mauvaise école à faire de suite	jeu chinois jours romains		stupé- fieras
biffures			vieilles distances à lui	dépôt glaciaire		
voile de l'avant		lieux de culte		placé		symbole du fer
plat asiatique		cancane	palmier à huile		parce que image de réglage	formel
inau- urent			égalisé		époux	
déviaton incon- trôlée	textes de loi			courante	affreux vampires	
	aidera			cloisons		
grosse tache			attrapé	mesurer	délice	fatiguées
empile- ment			mauvaise graine	bassin de cuisine	affluent du Rhin	
		dénonçai				devint hardi
cas impré- visible	regarder en face pièce de blocage	mère de façon			paus	
			il vient après do- mot de bébé	déduis		grande quantité
légume bien vert				manoeu- vre frau- duleuse	note sé- vèrement	
le fier				richesse en filon	nouffé	descen- due
cent mètres carrés		voilées				

Ministères



PREMIER MINISTRE
Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site : www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

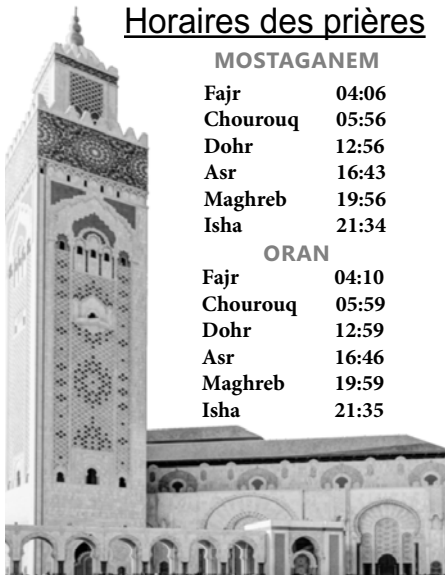
Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	04:06
Chourouq	05:56
Dohr	12:56
Asr	16:43
Maghreb	19:56
Isha	21:34

ORAN

Fajr	04:10
Chourouq	05:59
Dohr	12:59
Asr	16:46
Maghreb	19:59
Isha	21:35



Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
18°C	21°C	19°C
Ressenti: 18°C	Ressenti: 21°C	Ressenti: 19°C
Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé
14 km / h Sud-Ouest	17 km / h Nord-Ouest	8 km / h Nord-Ouest
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 56%	Humidité : 52%	Humidité : 57%
Pression : 1019 hPa	Pression : 1017 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
19°C	22°C	20°C
Ressenti: 19°C	Ressenti: 24°C	Ressenti: 20°C
Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé
17 km / h Sud-Ouest	18 km / h Ouest-Nord-Ouest	9 km / h Ouest-Nord-Ouest
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 51%	Humidité : 42%	Humidité : 47%
Pression : 1019 hPa	Pression : 1017 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

BELGIQUE

L'armée atteint un niveau record de recrutement

Les forces armées belges ont recruté près de 3000 soldats professionnels en 2025, ainsi que 800 réservistes et plus de 700 employés civils, ce qui constitue une année record pour le recrutement militaire, selon des chiffres publiés mercredi. Des données demandées par le député belge Axel Weydts montrent que l'armée a recruté 509 nouveaux officiers et 1181 sous-officiers, des chiffres supérieurs à ceux des années précédentes, a rapporté le journal De Morgen. Le nombre de recrues engagées comme soldats réguliers est resté stable à 1303. Les hommes continuent de représenter la majorité des recrues, avec un total de 2561, tandis que le nombre de femmes entrant dans le service militaire a progressivement augmenté pour atteindre 432. Le ministre belge de la Défense, Theo Francken, s'est fixé pour objectif de porter les effectifs des forces armées à près de 35000 personnes d'ici 2029, en incluant les militaires professionnels, les réservistes et le personnel civil. *Anadolu Ajansi*

ENCADREMENT DU DROIT DE VETO À L'ONU :

11 nouveaux pays africains rejoignent l'initiative franco-mexicaine

Onze nouveaux États africains ont officiellement ralié l'initiative portée par la France et le Mexique visant à suspendre l'usage du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies en cas d'atrocités de masse. Cette annonce, intervenue lors du sommet « Africa Forward » réuni au Kenya, porte désormais à 118 le nombre total de pays signataires de cette déclaration politique. « Une étape est franchie pour protéger les peuples du monde contre les atrocités de masse : génocides, crimes contre l'humanité, et crimes de guerre les plus graves », a déclaré le représentant de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, depuis la capitale kényenne. Soulignant l'urgence de réformer les mécanismes décisionnels de l'organisation internationale, régulièrement paralysée par les tensions géopolitiques, il a ajouté : « Nous ne pouvons plus attendre pour rendre à l'ONU son efficacité, qui ne doit plus être entravée par l'usage abusif du droit de veto. J'invite tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre ! » *Anadolu Ajansi*

COLONS ISRAËLIENS "EXTRÉMISTES" :

La Palestine salue les sanctions de l'UE

La Palestine a salué la décision de l'Union européenne d'imposer des sanctions contre des organisations et individus israéliens qualifiés « d'extrémistes », accusés d'être impliqués dans les activités de colonisation illégale et les violences contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée. « Il s'agit d'un pas important vers la responsabilité et le respect du droit international », a déclaré la ministre palestinienne des Affaires étrangères Varsen Aghabekian Shahin dans un message publié sur le réseau social américain X. La responsable palestinienne a appelé à des « mesures concrètes » pour faire face à la colonisation israélienne et aux attaques contre les Palestiniens en Cisjordanie. Lundi, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont approuvé une nouvelle série de sanctions visant des colons israéliens et des organisations accusées de soutenir les implantations illégales en Cisjordanie occupée. *Anadolu Ajansi*



AU MILIEU DES TENSIONS GÉOPOLITIQUES MONDIALES :

Trump entame une visite d'État historique en Chine

Le président américain Donald Trump a débuté mercredi une visite d'État de trois jours en Chine, la première d'un chef d'État américain en exercice sur le sol chinois depuis neuf ans. Ce déplacement intervient dans un contexte international particulièrement chargé, marqué par les séquelles de la guerre au Moyen-Orient et par des relations sino-américaines restées tendues malgré des efforts de dialogue.

Par Rachid

Accueilli avec les honneurs militaires à l'aéroport international de Pékin-Capitale, Donald Trump a été reçu par le vice-président chinois Han Zheng. Une fanfare militaire et des dizaines de jeunes ont offert un spectacle solennel à l'arrivée d'Air Force One, qui s'est posée à 11h50 GMT. Après une brève cérémonie, le président américain s'est rendu directement à son hôtel. Aucun engagement officiel n'était prévu pour le reste de la journée de mercredi. Cette visite marque un retour significatif de la diplomatie de haut niveau entre les deux premières puissances mondiales. La dernière visite d'État d'un président américain en Chine remontait à 2017, lors du premier mandat de Donald Trump. Ce jeudi, le président chinois Xi Jinping reçoit Donald Trump au Grand Palais du Peuple pour des entretiens bilatéraux au plus haut niveau. Les discussions s'annoncent denses et cruciales. Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour figurent le conflit au Moyen-Orient, la question de Taïwan, ainsi que les différends commerciaux, technologiques et tarifaires qui empoisonnent les relations entre Washington et Pékin depuis plusieurs années. De son côté, Donald Trump a indiqué avant son départ qu'il aborderait notamment les ventes d'armes américaines à Taïwan et le cas du magnat hongkongais des médias Jimmy Lai, emprisonné à Hong Kong. Pékin, pour sa part, a fait savoir que les deux dirigeants évoqueraient « les grandes questions concernant les relations sino-américaines, la paix mondiale et le développement ». La délégation américaine est particulièrement étoffée. Le président est accompagné du secrétaire d'État Marco Rubio et du secrétaire à la Défense Pete Hegseth. Plusieurs patrons de grandes entreprises américaines font également partie du voyage, dont Jensen Huang, fondateur et PDG de Nvidia, et Elon Musk, patron de Tesla. Le secrétaire au Trésor Scott Bessent doit rejoindre le groupe à Pékin après avoir mené des discussions commerciales en Corée du Sud avec le vice-Premier ministre chinois He Lifeng. Notons l'absence de la Première dame Melania Trump, qui avait pour-

tant participé à la visite de 2017 et avait été reçue avec son époux par Xi Jinping et son épouse Peng Liyuan. Cette rencontre au sommet intervient alors que le Moyen-Orient peine encore à panser les plaies d'un conflit majeur. Le 28 février dernier, des frappes conjointes américano-israéliennes contre l'Iran avaient déclenché une escalade rapide. Téhéran avait riposté contre Israël et plusieurs alliés des États-Unis dans le Golfe, entraînant notamment la fermeture du détroit d'Ormuz, artère vitale pour le transport mondial de pétrole. Un cessez-le-feu prolongé est actuellement en vigueur, mais la tension reste palpable. La Chine a réitéré à plusieurs reprises ses appels au dialogue et à la désescalade dans la région. Washington accuse quant à elle Pékin de soutenir les capacités militaires et économiques de l'Iran, que ce soit par des transferts technologiques ou par le maintien de liens commerciaux. Au-delà du Moyen-Orient, la question taïwanaise reste un point de friction majeur. Pékin considère Taïwan comme une province chinoise et s'oppose fermement aux livraisons d'armes américaines à l'île. Les États-Unis, de leur côté, maintiennent leur politique d'« ambiguïté stratégique » tout en renforçant leur soutien militaire à Taïpei. Les différends commerciaux et technologiques occupent également une place centrale. Depuis le début du second mandat de Donald Trump, les relations économiques entre les deux pays se sont davantage crispées. Washington a multiplié les hausses de droits de douane sur des produits chinois, tandis que Pékin a renforcé son contrôle sur les exportations de terres rares, matériaux stratégiques indispensables à de nombreuses industries high-tech. Les restrictions américaines sur les exportations de technologies sensibles, notamment dans le domaine des semi-conducteurs, continuent de peser sur les entreprises chinoises. La présence de Jensen Huang et d'Elon Musk dans la délégation américaine témoigne toutefois de la volonté de certains géants technologiques de préserver ou d'élargir leurs intérêts sur le marché chinois.